51e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 40 4 OCTOBRE 1934

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT	MGR A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*	Prélat de la Maison de Sa Sainteté
FONDATEUR	Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
	DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Edition complète . . . . . . 18 fr. Edition partielle. . . . . 12 fr.	ETRANGER : Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 7 décembre 1933.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication;* l'édition partielle n'a pas la *Prédication.*
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine.*
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence;* pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues ». — I. Jacques Cartier et les fêtes du Quatrième Centenaire du Canada, 657. — II. Henri Bremond, son caractère, son œuvre. — En quoi il a ouvert des voies nouvelles. — Comment l'histoire de la spiritualité doit se superposer à l'histoire purement économique, 661. — III. L'évolution du IIIe Reich hitlérien. — Comment s'explique le traité avec la Pologne. — Visées sur l'Autriche. — Résistance héroïque de Dollfuss. — Entrevue de Venise. — Comment s'explique le drame du 25 juillet à Vienne. — Echec total d'Hitler en Autriche. — Ignominie du drame du 30 juin, 668.

PRÉDICATION

Pour la fête de la Maternité de la Sainte Vierge. — L'importance du dogme de la maternité divine, 529.

Les Litanies du Sacré-Cœur. — XXII. *20e Invocation :* Cœur de Jésus, libéral pour tous ceux qui vous invoquent, 531. — XXIII. *21e Invocation :* Cœur de Jésus, source de vie et de sainteté, 533.

Sujets de circonstance. — *Pour la bénédiction d'une statue de sainte Bernadette :* Le message de sainte Bernadette, 535.

Allocutions de mariage. — IV. Au mariage d'un cultivateur, 538

Entretiens sur le Discours après la Cène. — VIII. Avis et consolations suprêmes, 539.

Changements d'adresse

Prière très instante de joindre à toute demande de changement d'adresse l'ancienne bande et 1 fr. en timbres-poste. — Pour nos abonnés des Colonies françaises et de l'Etranger, ajouter cette petite somme au prix de l'abonnement de l'année suivante.

PETIT COURRIER

Q. — Dans quel n° de quelle année l'*Ami* a-t-il longuement traité la question de l'onanisme conjugal d'après l'Encyclique *Casti Connubii ?*

R. — En 1931, nos des 12 et 19 mars. Ces nos sont épuisés ; nous ne pouvons plus les fournir qu'avec l'année complète de la *Doctrine* (10 f., port en sus).

Q. — Je dois faire la Conférence spirituelle aux « grands » de notre collège (de la 3e à la Philo), et je voudrais leur parler de la vie et des vertus chrétiennes. Quels ouvrages pourraient me servir ?

R. — Daumas, *Pour former une élite* (2e Série), in-8, 20 f., Paris, Beauchesne, et *Disciplines*, in-12, 15 f., Paris, Desclée, de Brouwer et Cie ; — P. Vuillermet, *Soyez des hommes*, in-8, 12 f., Paris, Lethielleux ; — L. Rouzic, *La journée sanctifiée*, 12 f., ibid. ; — Mgr Baunard, *Le Collège chrétien*, 2 vol. in-8 à 12 f. l'un, Paris, de Gigord ; — etc.

Q. — L'*Ami* pourrait-il m'indiquer un bon manuel de philosophie pour les séminaristes commençant cette discipline ?

R. — Farges et Barbedette, *Philosophia scolastica*, 49e édition, 2 vol. in-12, 30 f., Paris, Berche et Pagis ; — Reinstadler, *Elementa philosophiæ scholasticæ*, 2 vol. in-12, chez Herder, à Fribourg-en-Brisgau ; — les PP. Pie de Mandato et Boyer, *Institutiones philosophicæ*, 2 vol. in-8 de 514 et 600 p., 35 lires, Rome, Université Grégorienne.

Q. — 1° Existe-t-il un Commentaire des *Litanies* du Sacré-Cœur sous forme de *Mois du Sacré Cœur ?*

2° Où trouver un Manuel succinct d'Histoire Sainte et d'Histoire de l'Eglise, abondamment illustré ? L'*Album* Mouterde, librairie Tolra, est beaucoup trop cher (7 f. le volume). La *Petite Histoire de ma Religion*, de Fournier, est trop détaillée, un peu compliquée à mon sens, et je désirerais avoir seulement les principaux faits de l'Ancien Testament, de la Vie de N.-S. et de l'Histoire de l'Eglise, le tout en un volume à 2 ou 3 f., car il s'agit de mettre un exemplaire entre les mains

de chaque enfant de l'école laïque, pour en faire la lecture collective à la fin de l'heure de catéchisme.

3° Nommé curé après le décret du 1er avril 1933 concernant les pouvoirs d'indulgencier, à quelle autorité dois-je demander ces pouvoirs (notamment pour les médailles-scapulaires, les chapelets, les crucifix)? Faut-il en croire un confrère auquel j'entendais dire : « Du fait qu'un curé a charge d'âmes, il a tous les pouvoirs implicitement concédés par l'autorité diocésaine, même en matière de bénédictions et d'indulgences » ?

R. — Ad I. Voir Laplace et Kanters indiqués dans une autre réponse ci-dessous.

Ad II. Dans les prix que vous limitez, je ne vois que Vandepitte, *Petite histoire de la religion, comprenant l'Histoire Sainte,* **in-18 de 144 p., illustré, broché 2 f. 60, chez H. Mallez et Cie, rue du Coteau, à Cambrai.**

Ad III. L'autorité diocésaine n'a pas, de droit commun, la faculté de conférer les pouvoirs dont vous parlez, et l'usage qu'a pu en faire, même de bonne foi, votre confrère, a été tout simplement invalide. Il faut demander ces pouvoirs à ceux à qui est réservé le droit de les accorder. Puisque vous êtes jeune curé, faites la dépense d'acheter un Traité des indulgences, par ex. Lacau (indiqué p. 278, 2e col.), ou, si vous n'êtes pas trop démuni de pécune, Beringer, *Les Indulgences,* **dont l'édition de 1925 a été rajeunie par un supplément en 1932, 2 vol. in-8 de 650 et 550 p., 65 f., Paris, Lethielleux ; vous y trouverez toutes les adresses que vous désirez.**

Q. — 1° Que penser du livre du Dr Binet-Sanglé : *Les Ancêtres de l'homme,* surtout au point de vue scientifique ?

2° Où peut-on se procurer le *Memoriale Rituum* dont vous parlez en 1933, p. 576 ?

3° Est-il vrai que la *Sainte Chantal* de l'abbé Henri Bremond a été mise à l'*Index* ?

R. — Ad I. La *Revue des Lectures* **(1931, p. 1391) en achève l'analyse ainsi : « Après avoir parcouru ces** *extravagances...* **»**

Ad II. Une édition de 1931, format in-12, est en vente à la librairie Marietti, 23, via Legnano, à Turin, au prix de 4 f. 50 brochée, 7 f. 50 reliée.

Ad III. Oui, par décret du 5 mai 1913, et la mention figure encore au dernier Catalogue (1930).

Q. — J'ai un Pathé Baby. Où trouver des films *sains* pour nos œuvres ?

R. — Nous avons déjà indiqué, entre autres, M. l'abbé Cézat, curé de Saumos (Gironde). Films en parfait état, scrupuleusement corrigés, à partir de 5 f. les 100 mètres. Demandez-lui son catalogue.

Q. — Veuillez m'indiquer un Manuel pour les réunions de Mères chrétiennes, s'il en existe.

R. — *Nouveau Manuel des mères chrétiennes,* **par le P. Théodore Ratisbonne, in-18, 8 f. 40, Paris, de Gigord ; — chanoine Toublan,** *Petit Manuel de la mère chrétienne,* **relié 3 f. 50, et** *Le Directeur des mères chrétiennes* **(175 sujets pour instructions), 12 f., Paris, Lethielleux.**

Q. — Je lis avec beaucoup d'intérêt dans la *Prédication* vos commentaires sur les Litanies du Sacré-Cœur. Pourriez-vous m'indiquer s'il y a d'autres ouvrages sur ce même sujet ?

R. — Mgr Fragnière, *Commentaire des Litanies du Sacré-Cœur,* **in-12 de 344 p., environ 22 f. 50, au Secrétariat des Œuvres du Sacré-Cœur, à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire) ; — chan. Marchand,** *Les Litanies du Sacré-Cœur, Commentaire théologique,* **in-18 de 110 p., 6 f., Tours, Cattier ; — Vermeersch,** *Pratique et Doctrine de la dévotion au Sacré-Cœur,* **2 vol. in-12, 35 f., Paris et Tournai, Casterman ; — Ch. Sauvé,** *Les Litanies du Cœur de Jésus,* **Élévations dogmatiques, in-8, 12 f., Paris, de Gigord ; — Laplace,** *Litanies et Mois du Sacré-Cœur,* **in-18 de XII-204 p., 3 f. 50, Lyon, Vitte ; — Ch.-G. Kanters,** *Commentaire des Litanies du Sacré-Cœur,* **Série de lectures pour le mois de juin, in-12 de 360 p., 9 f., Casterman ; — Drive, jadis chez le même éditeur, est épuisé.**

Q. — 1° L'*Ami* pourrait-il me dire où je pourrais retrouver un livre que je possédais avant la guerre, intitulé : *Peut-on croire sans être un imbécile ?* mais je ne sais plus le nom de l'auteur.

2° Je voudrais une *Vie* de sainte Louise de Marillac.

R. — Ad I. Nous en avons rendu compte en 1912, p. 597 ; auteur : H. Desprez ; édité à la libr. des Saints-Pères, à Paris, qui n'existe plus.

Ad II. Mgr Baunard, *Louise de Marillac,* **in-8, 12 f. (édition abrégée 1934, 10 f.), Paris, de Gigord ; — E. de Broglie,** *La Bienh. Louise de Marillac* **(collection « Les Saints »), 9 f., Paris, Gabalda.**

Page 266 : M. l'abbé Deruytère, ancien curé de Camelin, maintenant curé de Manicamp (Aisne), avertit nos lecteurs que son *Carnet de Catéchisme* est épuisé et ne sera pas réédité. Inutile donc de lui en demander. — Page 277 : Il existe à Zizers, canton des Grisons (Suisse), le *St Johannesstiff* pour des prêtres retirés du ministère, desservi par des Frères de St-François. Si je ne me trompe, le prix est de 5 f. suisses par jour. — A Sierre (Valais, Suisse), la *Maison St-Joseph,* dirigée par des religieuses ; 5 à 6 f. suisses par jour. Altitude 550 mètres ; climat sec, jamais de brouillard ; c'est l'endroit le plus ensoleillé de Suisse ; chambre et pension très bien.

Michel-Ange Jabouley. — **Sens dessus dessous.** *Roman.* — **In-12 de 188 p., 6 f. — Editions « Education intégrale », 3 bis, rue de la Sablière, Paris 16e.**

Sens dessus dessous, c'est l'état où nous voyons tant de pauvres ménages du peuple, désaxés, détraqués par le paganisme des institutions et des mœurs. Perdu le sens de l'autorité et du respect ; les enfants commandent, les parents obéissent et se plient à leurs caprices. Mais ici, devant une mère faible, sans personnalité et qui s'exténue au travail, et une grande fille tyrannique, frivole et qui glisse sur la pente du mal, survient, de sa montagne, l'aïeule, avec son grand bon sens et ses économies...

Sans qu'il y ait là une thèse, du seul fait d'une observation aiguë des réalités ambiantes, c'est l'opposition de deux générations qui apparaît, mais l'une venant au secours de l'autre : celle qui fut laborieuse, prudente et réfléchie, s'efforçant de redresser toute cette partie de l'autre que son inconscience expose à toutes les déchéances et à toutes les exploitations.

Ecrit dans une langue sobre et expressive, relevée d'une pointe d'humour qui ne parvient pas à dissimuler une compassion profonde, le roman fera écho à la pièce de théâtre qui en est extraite et qu'on ne cesse d'applaudir en France, en Belgique et même au Canada.

Collection « Romans missionnaires. » — Le sorcier de l'Ile Rouge, par C. Testore, S. J. **— In-8 illustré de 80 p., sous couverture en couleurs, 2 f. — Les « Editions du Clocher, » à Toulouse.**

Roman d'aventures aux péripéties dramatiques, où passe d'un bout à l'autre un souffle héroïque. C'est, dans un poste des colonies, un missionnaire aux prises avec la férocité des Canaques anthropophages ; ce sont de vaillants soldats qui luttent pour garder à la mère-patrie un morceau de ses conquêtes. Malgré la ruse, le nombre et l'audace de leurs adversaires, malgré aussi leurs sortilèges, ils triomphent ; mais c'est la charité pacificatrice du missionnaire qui a été le principal artisan de la victoire, et la religion catholique sort de l'épreuve avec un prestige accru.

CHAUFFAGE DES EGLISES
ET SALLES D'ŒUVRES
par L'AEROTHERME "ETNA"
breveté S. G. D. G. (air chaud pulsé)
NI EAU, NI VAPEUR, AUCUN RISQUE DE GELEE

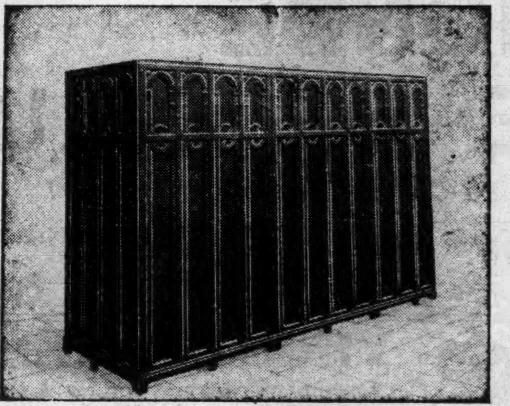

Aucun organe mécanique, absolument silencieux
16 numéros de toutes puissances pouvant chauffer :
20.000 m³ à + 12° par grands froids avec 1 seul appareil
Chauffe au coke à 170 fr. la tonne ou au mazout (fuel)
Consommation excessivement réduite et inégalée
3000 m³ chauffés avec 340 fr. pour 15 dimanches.

Peut se placer:
- Dans l'église même avec chargement de l'extérieur ou de l'intérieur (gravure)
- Dans une pièce attenante ou à l'extérieur de l'édifice avec bouches.
- En sous-sol en remplacement d'un calorifère à air chaud, utilisons les gaines.

Prix à partir de 5.800 francs
Nombr. référ. (Basilique Ste-Philomène, à Ars, etc.).
Précisez cube à chauffer : donnerons prix forfaitaire retour courrier avec attestations, sans engagement.
D. GUIGUET, Ing. Const., CHALON-S-SAONE (S.-&-L.)
Maison de confiance, 40 ans d'existence.

OMNIGRAPH marque internationale : D. A. D. O. pour
Cours, Lecons, Tracts,
irréprochablement à 200 exemplaires par épreuve. L'OMNIGRAPH s'ouvre comme un album ; fonctionne sans stencil ni encrage. On applique le texte et l'on tire sans rouleau par simple adhérence des feuilles. Rien des mastics.
Remboursement sans discussion dans la huitaine en cas de non-convenance. Voilà une garantie formelle. Références dans le monde entier et sous les climats les plus divers. Partout où s'exerce l'action chrétienne, l'OMNIGRAPH est le précieux auxiliaire du prêtre, du missionnaire, du professeur pour leur enseignement. De nombreuses lettres de remerciements en font foi. Prix en 21×31 cm. utiles : 70 fr. ; le même à 2 plaques : 100 fr. (recommandé). Port 6,75.
A. PROUX, fabricant, O. I. ✠, 9, rue N.-D. de Lorette, PARIS (9e).

Le plus grand choix de DUPLICATEURS et fournitures pour **POLYCOPIE**
Appareils spéciaux pour Bulletins paroissiaux.
Occasions intéressantes en duplicateurs rotatifs et machines à écrire des meilleures marques.
H. HUSSON, à Blevaincourt (Vosges).

VITRAUX D'ART RELIGIEUX
GEORGES JANIN
Artiste-Peintre-Verrier - Agréé des Beaux-Arts
Lauréat de Concours Publics
Fournisseur des Missions Etrangères
Auteur des vitraux dans plus de 5.000 églises en France et à l'Etranger.
Le plus ancien et le plus important atelier de vitraux d'Art Religieux de l'Est de la France — Créé en 1835.
12, rue Lionnois, NANCY
(Meurthe-et-Moselle)
ÉTUDES, RENSEIGNEMENTS, DEVIS, CATALOGUE ARTISTIQUE SUR SIMPLE DEMANDE
Vitraux en tous genres : grisailles, médaillons, scènes historiées,
Restauration de verrières anciennes, armoiries

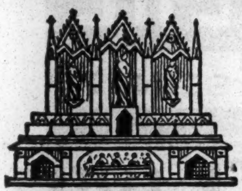

MARBRERIE RELIGIEUSE
Autels, Rétables, Chaires, Ex-votos... etc
RÉFÉRENCES : Basiliques de Fourvière et de Lourdes
DESSINS & DEVIS sur demande à GUINET & Cie
PIERRES, MARBRES & GRANITS, 11, Quai Général Sarrail, LYON

COFFRES-FORTS BAUCHE 93, rue de Richelieu PARIS
Catalogue franco

--- VINS DE MESSE ---
CAVES DES PRÉMONTRÉS
Abbaye de St-Michel de Frigolet.
Adresse corresp^ce : Mr Yvrard, 4, Quai Vauban, Sète (Hlt).

POUR DÉSHERBER
cours, jardins, parcs, tennis, boulodromes, chantiers, dépôts, cimetières
rapidement, radicalement, sans fatigue, sans dangers.
L'HERBICIDE OCCYSOL
est le plus sûr et le moins cher.
Demander l'intéressante notice et tarifs à :
L'OCCYSOL, 9, quai de Javel, GRENOBLE
Conditions spéciales à MM. les Ecclésiastiques.

HARMONIUMS EN TOUS GENRES
Maison fondée en 1839
Les PETITS-FILS de Mce KASRIEL
6, Rue Tolain, PARIS (20e). — R. C. Seine 163.528
Harmoniums pour Salons et Chapelles. Nouveau système à air aspiré (genre américain) avec ou sans expression.
Modèles portatifs pliants pour Missionnaires. Demandez le Catalogue n° 200.
Modifications spéciales pour Colonies. Conditions particulières pour les Membres du Clergé.

3 fr. 95

BOSSUET

FOLIE DU MONDE ET SAGESSE DE DIEU

Le Chemin du retour à Dieu !

Collection " Les Bonnes Lectures "

FLAMMARION — 3 fr. 95

Contre le FROID, la mauvaise saison, les intempéries,

Munissez-vous du « **sursoutane** » fourré, se mettant et s'enlevant aisément, étudié et créé spécialement pour Messieurs les Membres du Clergé.

Chaudement enveloppé, bien protégé par ce bouclier vigilant, simple, pratique et hygiénique, à toute heure, par tous les temps, vous pourrez vous déplacer pour l'accomplissement des devoirs du sacerdoce, bravant impunément toutes les intempéries.

Sans aucun engagement de votre part, demandez l'envoi de la notice illustrée et gratuite

AU CHAT DES ALPES, à Voiron (Isère).

THÉATRE et FÊTES

Etablissemts Joseph LINTANF, Lannion (Côtes-du-Nord).
Catalogue illustré avec conseils et plans, 3 fr.
Voir *Ami du Clergé*, n° du 20 sept. page couverture 287.

VINS DE MESSE

La première œuvre fondée à GAILLAC en 1907, par M. Elie Bertrand, avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi.

Contrôlée par M. le Chanoine Goffre, archiprêtre de Gaillac, et M. le Chanoine Prat, directeur de l'Ecole de Sarlat (Dordogne).

Vins strictement conformes aux règles canoniques, avec certificat de pureté.

S'adresser à MM. Elie et Pierre BERTRAND, père et fils, prop.-viticulteurs, 10, r. Ancien-Collège, Gaillac (Tarn).

HORLOGERIE - PENDULERIE

Bijouterie — Orfèvrerie

ALLIANCE HORLOGERE R. C. Besançon 29

E. ENGINGER — BESANÇON — 15, rue Gambetta, 15

Catalogue fco sur demande — Fournisseur de l'Archevêché de Besançon

VITRAUX E. BRIÈRE

92 RUE DU Pt WILSON LEVALLOIS (SEINE)

FAITES VOUS-MEME VOTRE **YAOURT** AU PRIX DU LAIT AVEC

YALACTA

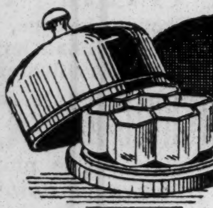

« Le gardien de votre santé »

NOTICE SUR DEMANDE ADRESSÉE À
YALACTA . SERVICE CL . 19. AVENUE TRUDAINE . PARIS

Les Produits de l'Abbaye des Dombes :
cierges et bougies liturgiques
cierges et bougies stéariques — encens
charbon d'encensoir — cire à parquet, etc...

Ciergerie de N.-D. de la Trappe des Dombes

Société à responsabilité limitée au Capital de 100.000 francs. — R. C. LYON B. 6773.
Abbaye des Dombes, par MARLIEUX (Ain). — C. P. LYON 321-90
TARIFS gratuitement sur demande.

ROLITHO 1934

Le Duplicateur parfait
1.200 copies à l'heure
Notice gratuite sur demande

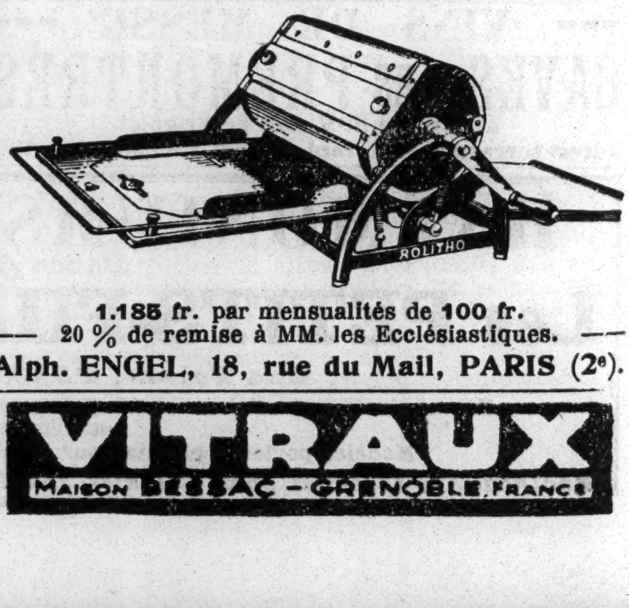

1.185 fr. par mensualités de 100 fr.
20 % de remise à MM. les Ecclésiastiques.
Alph. ENGEL, 18, rue du Mail, PARIS (2e).

VITRAUX

MAISON BESSAC - GRENOBLE. FRANCE

GABRIEL BEAUCHESNE & SES FILS, EDITEURS

R. C. Seine 233 222 B | RUE DE RENNES, 117. — PARIS. | Tél. Littré 80-28

COMMISSION - ATELIER DE RELIURE

DICTIONNAIRE DE SPIRITUALITÉ
ASCÉTIQUE ET MYSTIQUE
--- DOCTRINE ET HISTOIRE --

Publié sous la direction de **Marcel VILLER**, S J., assisté de F. Cavallera et J. de Guibert, S. J., *avec le concours d'un grand nombre de collaborateurs.*

Vient de paraître : FASCICULE III
Anglaise (Spiritualité) - Ascèse, Ascétisme.

Le Dictionnaire de Spiritualité paraît par fascicules in-4° carré de 160 pages ou 320 colonnes, dont un fascicule environ tous les quatre mois. Les fascic^les^, ne pouvant être acquis que par les souscripteurs de l'ouvrage complet, ne se vendent pas séparément.

Le prix de chaque fascicule est actuellement de 20 francs payables à la réception. Ce prix pourra être modifié si les conditions de librairie viennent à changer. Les frais de port et d'emballage sont facturés en plus.

FRANÇOIS PALLU
Principal fondateur de la Société des Missions Etrangères
(1626-1684)

par Louis BAUDIMENT
Supérieur du Grand Séminaire de Tours
docteur en théologie et ès lettres.

1 volume in-8 raisin (500 pages), avec 4 cartes et 22 gravures, 50 fr.; *franco*. . . . 55 fr.

LA DICTATURE DES PUISSANCES OCCULTES

La F.·. M.·. d'après ses documents secrets
par Léon de PONCINS
1 vol. in-8 cour. (332 pages), 15 fr.; *franco* 16 fr. 50

PSYCHOPATHOLOGIE ET DIRECTION
par Robert de SINÉTY, S. J.
1 vol. in-8 cour. (280 pages), 15 fr.; *franco* 16 fr. 50

On ne trouvera nulle part ailleurs, condensée en un si petit nombre de pages, une somme aussi considérable de renseignements scientifiques et de conseils compétents sur la manière de conduire les âmes débiles.

Réimpression

Léonce de GRANDMAISON, S. J.
ÉCRITS SPIRITUELS
publiés par Madame Daniélou
I. — Conférences
4^e^ *édit.* 1 v. in-8 cour. (336 pp.), 20 fr.; *f^co^* 22 fr. »»

PRATIQUE DE L'ORAISON MENTALE
Deuxième traité : Oraison Extraordinaire
par René de MAUMIGNY, S. J.
Préface de Jules Lebreton, S. J.
12^e^ *édit.* 1 v. in-8 cour. (316 pp.), 14 fr.; *f^co^* 15 fr. 40

Pour le **CHAUFFAGE** des PRESBYTERES, SACRISTIES, CHAPELLES, PATRONAGES
Pour la **CUISINE**

employez des **POÊLES** et **CUISINIÈRES**
à **GAS OIL**

propreté — commodité — souplesse — économie

avec le **GAS OIL SHELL**

de la Société A^me^ des **PÉTROLES JUPITER**
42, rue Washington, PARIS 8^e^
Elys. 90 10 (10 lignes)
» 99-10 (10 lignes)
qui fournira gracieusement et sans engagement tous les renseignements nécessaires.

Fondée en 1830
Registre du Commerce Seine n° 43.793

LA NATIONALE

Entreprise privée régie par la Loi du 17 mars 1905.
Anciennement Compagnie Royale d'Assurances sur la Vie.

Siège Social
2 rue Pillet-Will, 2
PARIS

RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES OU DIFFÉRÉES aux conditions les plus avantageuses.

Pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite, la RENTE VIAGÈRE est le remède le plus efficace à la cherté de la vie et constitue le plus sûr des placements.

Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

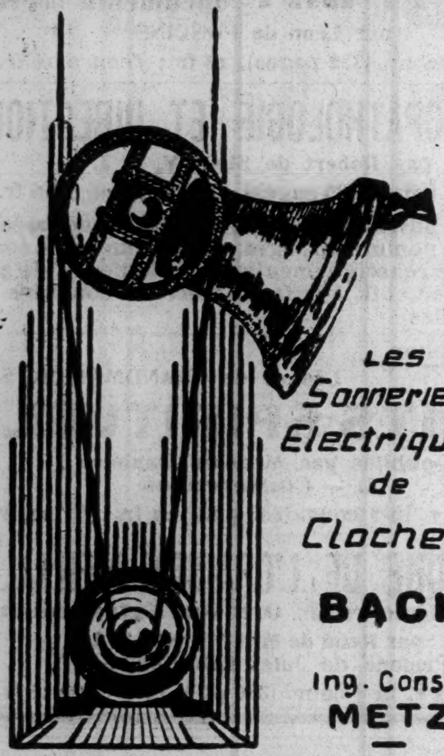

Les Sonneries Electriques de Cloches

BACH

Ing. Constr
METZ

260 Eglises sont déjà installées.

CARTON & MOTTE FABRICANTS
11, rue des Chats-Bossus, LILLE
MAISON FONDÉE EN 1850
Toutes statues — Toutes tailles
CHRISTS POUR MISSIONS
Haut^{r} 25 °/m — Emballage *franco.*
Echant. gratuit. — Plastique Ivoiré 1 fr. 10

STATUETTES RELIGIEUSES ARTISTIQUES
Prix de propagande rappelant ceux d'avant guerre
Tous sujets — Toutes tailles de 17 à 44 °/m
Prix : 1 fr. 30 à 7 fr. 50
Tarif et échantillons gratuits sur demande

CHAISES et PRIE-DIEU en tous genres.
Grande fabrique vendant directement au Clergé et aux œuvres paroissiales, envoie tarif illustré avec prix franco.
Ecrire : Emile CAPDEVIELLE, à Hagetmau (Landes).

LE
CAFÉ MARTIN

Dépôts

Paris, Banlieue, Province

Paris Banlieue	les 250 g^{rs}	4 fr. 40
Province	les »	4 fr. 60

Le **"Café Martin"** ne comporte qu'une seule qualité et vous êtes certain, en le consommant, d'obtenir le meilleur café au prix le plus juste.

34, RUE JOUBERT, PARIS

Arthritiques

pour préparer votre **EAU ALCALINE**
n'employez que le

SEL VICHY-ETAT

qui lessive les REINS, l'ESTOMAC et l'INTESTIN et élimine l'ACIDE URIQUE

un sachet pour 1 litre d'eau

Le paquet de 3 sachets **1.05**
Toutes Pharmacies

Ami du Clergé du 4 octobre 1934

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Pour la fête de la Maternité de la Sainte Vierge. — L'importance du dogme de la maternité divine, 529.
Les Litanies du Sacré-Cœur. — XXII. *20e Invocation :* Cœur de Jésus, libéral pour tous ceux qui vous invoquent, 531. — XXIII. *21e Invocation :* Cœur de Jésus, source de vie et de sainteté, 533.
Sujets de circonstance. — *Pour la bénédiction d'une statue de sainte Bernadette :* Le message de sainte Bernadette, 535.
Allocutions de mariage. — IV. Au mariage d'un cultivateur, 538.
Entretiens sur le Discours après la Cène. — VIII. Avis et consolations suprêmes, 539.

POUR LA FÊTE DE LA MATERNITE DE LA SAINTE VIERGE

(11 octobre)

L'IMPORTANCE DU DOGME DE LA MATERNITÉ DIVINE

Mes frères,

Lorsque nous récitons notre chapelet, spécialement en ce mois du Rosaire, nous redisons sans nous lasser la formule chère à la piété chrétienne : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous... » Mère de Dieu ! Nous croyons de toute notre âme, sans doute, à la vérité qu'expriment ces paroles ; nous y souscrivons sans réserve ; mais peut-être n'en comprenons-nous pas suffisamment la portée ; peut-être la controverse théologique qui se termina par la fameuse définition du concile d'Ephèse nous apparaît-elle un peu comme une pure question de mots débattue entre logiciens subtils... En réalité il s'agit là d'un dogme capital de notre foi. De lui on peut redire ce qu'écrivait S. Paul à propos de la résurrection du Christ : s'il n'est pas vrai, notre foi est vaine et nous sommes encore dans nos péchés et ceux qui se sont endormis dans le Christ ont péri (I Cor., xv, 17-18).

Il existe en effet entre les vérités que nous devons croire une dépendance étroite, semblable à celle où sont, l'une à l'égard de l'autre, les pièces maîtresses d'un édifice : si l'une vient à disparaître tout l'ensemble s'effondre. C'est pourquoi on ne peut révoquer en doute la maternité divine de Marie sans mettre en question du même coup les autres dogmes révélés ; mais, à l'inverse, un acte de foi sur ce point inclut implicitement l'adhésion à tout le *Credo* catholique. C'est ce que je voudrais vous montrer dans la présente instruction.

I

Disons, en premier lieu, que la maternité divine de Marie, considérée en elle-même, contient toute la substance du grand mystère de l'Incarnation. L'histoire ecclésiastique nous fournira une démonstration facile de cette affirmation.

Si nous parcourons la suite des hérésies qui se sont élevées contre le mystère que nous venons de nommer, il apparaît aussitôt qu'elles peuvent se ranger sous trois chefs : tandis que les unes s'attaquent à l'humanité de Notre-Seigneur, les autres nient sa divinité et un troisième groupe fausse la notion de l'union entre ces deux natures.

Chose étonnante au premier abord, c'est par l'homme que l'impiété commence ses assauts. Il n'y a pourtant là rien qui doive nous surprendre : de tout temps en effet l'humanité, même païenne, a admis l'intervention de Dieu sous forme visible ; mais, bien entendu, cette forme n'était qu'une apparence. De là à prêter au Christ une manière d'agir analogue il n'y avait qu'un pas, et les Gnostiques ne se firent pas faute de le franchir. Pour eux l'être corporel du Christ, sa naissance, ses travaux, ses souffrances, sa mort, tout se réduisait à une pure fantasmagorie.

Nous savons quelle vigoureuse défense les Pères de l'Eglise, à la suite de l'apôtre S. Jean, qui avait connu les débuts de cette hérésie, apportèrent à la vérité. Mais il est un argument qui, tout simple qu'il soit, l'appuie victorieusement : il repose sur la maternité de Marie. La Sainte Vierge ne peut être mère que si elle a donné le jour à un fils, or Jésus ne peut être appelé son fils, né d'elle selon la chair, possédant la même nature qu'elle, s'il n'est qu'un fantôme inconsistant.

Battue sur ce terrain, l'erreur ne désarma pas : elle s'en prit à l'âme du Christ. — Admettons, dit-elle, que son corps soit semblable au nôtre ; nous prétendons du moins que son âme diffère de la nôtre. C'est le Verbe de Dieu qui vivifie directement sa chair, ou au moins qui lui tient lieu d'intelligence.

Ne nous étonnons pas, m. f., de ces étranges affirmations. Les philosophes grecs qui les émirent avaient l'ambition de pénétrer pleinement le mystère de l'Incarnation et de l'expliquer selon leurs théories courantes. Vaine chimère d'esprits orgueilleux ! Comme la faible intelligence humaine est débordée de toutes parts au milieu du divin, il est fatal que, si elle cherche à le ramener à ses proportions à elle, elle tombe dans l'absurdité.

Où trouver une réfutation nette et courte, mais invincible, de cette nouvelle erreur ? Dans la maternité divine de Marie. Si elle est Mère de Dieu dans toute la force du terme, il faut qu'elle et son fils soient de même nature, et par conséquent il faut que Jésus ait tout ce qui constitue la nature humaine : non seulement un corps, mais aussi une âme, et dans cette âme toutes les facultés qui sont l'apanage de la nôtre, particulièrement une intelligence partant du sensible pour élaborer ses idées abstraites et capable de progresser dans ses connaissances au moyen du raisonnement.

Tel est le triomphe du dogme de la maternité divine sur les ennemis de l'humanité de Jésus.

Celui qu'il remporta sur les négateurs de la divinité ne fut pas moins éclatant.

Pour les uns, Jésus n'était qu'un homme, investi sans doute d'une plus large participation que les autres à la vertu divine, mais ayant notre nature, et elle seule. D'autres, à la suite du célèbre Arius, reconnaissaient en lui le Verbe de Dieu, mais ce Verbe était nettement inférieur au Père, créé par lui, sorte d'intermédiaire entre lui et les autres créatures.

Et les uns et les autres trouvent, eux aussi, leur condamnation non moins efficace qu'elle est sommaire, dans la maternité de Marie. Serait-elle vraiment Mère de Dieu, celle qui n'aurait pour fils qu'une pure créature, supérieure aux autres sans doute, mais par le fait même de son origine infiniment inférieure à Dieu ? Qu'on attribue à un être créé toutes les perfections qu'on voudra, qu'on recule son origine aussi loin que le permet l'imagination, jamais on ne pourra concevoir qu'il soit infini dans ses attributs comme dans son existence, ni qu'il soit l'être nécessaire. Il ne peut donc s'attribuer sans usurpation le nom incommunicable de Dieu. Dans l'hypothèse des Ariens, le Verbe n'est pas réellement Dieu et Marie n'est pas la mère d'un Dieu.

A ces hérésies des premiers siècles en succédèrent d'autres qui, semblant respecter les deux natures du Christ, s'efforcèrent d'altérer la notion du lien qui les unit, soit en distinguant en Jésus-Christ deux personnes sous prétexte de conserver la distinction des natures, soit en faisant des deux natures une seule pour sauvegarder l'unité de la personne. Sous des formes diverses, l'erreur, au fond, est la même : elle confond les notions de nature et de personne et affirme en Jésus, en conséquence, autant de natures que de personnes.

Ce principe une fois posé, on aboutit nécessairement à de fausses conclusions et on se heurte à la barrière dressée par la maternité de Marie. Veut-on, avec Nestorius, deux personnes dans le Christ ? Marie alors n'est plus la mère que d'un homme. Peu importe que cet homme jouisse d'une union étroite avec la divinité, il n'en restera pas moins que Marie ne possédera plus aucune relation spéciale avec cette même divinité. Veut-on, au contraire, avec Eutychès, fondre les deux natures en je ne sais quelle monstrueuse combinaison ? Marie, alors, ne sera plus la mère ni d'un Dieu ni d'un homme, mais d'un être doué de l'incompréhensible nature résultant de cet assemblage contradictoire.

A ces erreurs capitales sur l'Incarnation il s'en est ajouté d'autres, en des temps plus proches de nous. Il nous est impossible de les passer toutes en revue. Bornons-nous au seul exemple des Sociniens.

Au sentiment de ces derniers, Jésus-Christ n'a pas offert à la justice divine la satisfaction proprement dite et surabondante qui devait réconcilier le ciel avec la terre. Son rachat consiste uniquement à être pour nous un modèle qui nous aide puissamment à pratiquer la vertu. Demandez-leur la raison de l'impuissance du Sauveur à payer le prix de la rédemption du monde : c'est, avoueront-ils, qu'il est à la vérité le plus grand des envoyés de Dieu, mais qu'il n'est pas réellement le Fils de Dieu, Dieu comme son Père. En d'autres termes, c'est parce que Marie n'a donné naissance qu'à un homme, c'est parce qu'elle n'est pas la Mère de Dieu.

Ce titre contient donc une réfutation péremptoire des hérésies capitales opposées au dogme de l'Incarnation, et il avait bien raison, ce pieux auteur qui, s'adressant à Marie, s'exprimait ainsi : « Salut à vous, livre incompréhensible qui avez fait lire au monde le Verbe, fils du Père. »

II

Ajoutons, en second lieu, que le même dogme de la maternité de Marie sert aussi de support à notre foi dans les autres mystères.

Voici tout d'abord celui de la Sainte Trinité, dans lequel nous proclamons un seul Dieu en trois personnes distinctes. Il était impossible que des erreurs ne surgissent pas contre une affirmation qui déconcerte si fort notre raison. Toujours par suite d'une confusion entre la personne et la nature, les uns ne laissèrent plus en Dieu qu'une seule personne, appelée Père, Fils ou St-Esprit suivant le rôle qu'elle remplissait ; d'autres, à l'opposé, multiplièrent en fait la divinité et pour avoir trois personnes voulurent trois dieux.

A cette double hérésie la maternité divine de Marie s'oppose encore victorieusement. Pour qu'elle soit la mère du Fils sans être en même temps celle du Père et du St-Esprit, il faut que les personnes divines soient distinctes, et pour qu'elle soit réellement mère de Dieu, il n'est pas moins nécessaire que le Fils possède dans sa plénitude la divinité dont l'essence est d'être unique.

Ce même titre nous révèle également les harmonies ineffables du mystère de la Rédemption. Il nous apprend la chute originelle avec les funestes conséquences qui en résultèrent pour l'humanité, puisque, pour réparer notre déchéance, il ne fallut rien moins que l'Incarnation d'un Dieu. Les exigences de la justice divine nous apparaissent dans tout leur éclat, mais tempérées par une sagesse et une miséricorde infinies : par les mérites du Fils de Marie, en effet, le genre humain, devenu solidaire avec lui, offre à Dieu une satisfaction que la divinité rend adéquate à l'offense. L'homme, né pécheur, reçoit par la vertu de ce sang rédempteur la grâce de la justification et devient l'enfant adoptif de Dieu. Toutes ces vérités s'opposent au Pélagianisme antique et au Naturalisme moderne, qui ne sont en réalité qu'une même erreur : la négation du péché originel et de la corruption de notre nature, et toutes s'apparentent étroitement au dogme dont nous nous occupons.

Rien ne fait non plus comprendre la beauté toute céleste de la virginité comme Marie représentée avec le fils qu'elle a conçu par l'opération

mystérieuse du St-Esprit ; rien ne rend plus sensible à nos yeux la bonté divine, qui place auprès du Juge redoutable une avocate d'autant plus écoutée qu'elle lui est unie par des liens plus doux. Et si nous regardons Marie montant au ciel prendre la place à laquelle son privilège lui donne droit, nous possédons la preuve indiscutable qu'un jour nous sortirons, nous aussi, du tombeau, pour ne plus mourir.

Que de mystères de foi se découvrent encore à nos yeux à cette occasion : c'est l'Eglise, dont la maternité spirituelle à l'égard des fidèles se modèle sur celle de Marie ; c'est l'Immaculée Conception, rendue nécessaire par la naissance future de Jésus ; c'est la part que Marie prend à notre rachat et qui lui vaudra les titres de corédemptrice et de médiatrice de toutes grâces ; c'est l'Eucharistie, où nous adorons « le corps véritable né de la Vierge Marie, » comme nous le chantons dans le motet *Ave, verum...* Il n'est pour ainsi dire pas une vérité de notre religion qui ne reçoive de la maternité divine de Marie une lumière nouvelle et une confirmation. C'est pourquoi la sainte liturgie renferme un texte à première vue assez énigmatique, mais qui bien compris donne un sens rigoureusement exact : « Réjouissez-vous, ô Vierge, car à vous seule vous avez exterminé par le monde entier toutes les hérésies. »

* *

Entrons donc, m. f., dans les intentions de la Sainte Eglise en célébrant avec ferveur cette fête nouvelle quant à sa forme, mais très ancienne par son objet. Les grands de la terre aiment à être salués de leurs titres honorifiques et ils répondent à cet hommage par leurs largesses. Marie, au ciel, est inaccessible au plus léger sentiment de vanité. Pourtant il est impossible que le rappel du privilège unique dont elle fut favorisée ne la pénètre pas d'une joie nouvelle et ne l'incite pas à redoubler de bienveillance envers nous. Redisons-lui donc souvent cette prière, que tous, même les plus simples, peuvent savoir et comprendre, mais qui n'en renferme pas moins plus de substance que les plus longs discours : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous... » Ainsi soit-il.

LES LITANIES DU SACRÉ-CŒUR

XXII

20e Invocation

CŒUR DE JÉSUS, LIBÉRAL POUR TOUS CEUX QUI VOUS INVOQUENT

Mes frères,

Communicatif par sa nature même, l'amour cherche à se répandre au dehors de soi. Tout être qui en aime réellement un autre n'est heureux que lorsqu'il peut lui prouver son affection par des dons ou des marques de générosité. Mais il faut reconnaître pourtant que cet instinct, chez les créatures, est souvent contrecarré ou perverti par d'autres tendances moins heureuses. Si nous voulons contempler ce sentiment dans toute sa pureté et son étendue, c'est dans le cœur de Jésus qu'il nous faut le considérer.

I

Quand, dans le texte français des litanies, nous disons que le Sacré-Cœur est libéral pour tous ceux qui l'invoquent, nous traduisons d'une manière un peu vague la formule latine originale : « *Cor Jesu,* DIVES *in omnes qui invocant te.* » Le mot *dives* signifie exactement *riche.* Il exprime donc l'immensité des trésors spirituels dont dispose Notre-Seigneur et auxquels il aime à nous faire participer.

Sans être capitale, la nuance mérite d'être signalée. En effet, quelqu'un peut être généreux, même s'il est pauvre ; il suffit pour cela qu'il donne de plein cœur les biens minimes qui lui appartiennent. Dans ce cas, le cadeau reçu ne tirera guère sa valeur que de l'intention excellente de celui qui nous l'a offert. Au contraire, la générosité du riche sera doublement précieuse : d'abord, parce qu'elle formera un témoignage d'affection, mais aussi parce que le don proposé contiendra en lui-même une valeur considérable. Un riche qui ne distribuerait que de menus cadeaux ne saurait être appelé libéral.

Et puisque ce terme *libéral* se place sur nos lèvres, attachons-nous d'abord à en bien déterminer le sens. Il faut se garder de le rattacher à l'idée de libéralisme. Il y a un libéralisme bien entendu qui consiste à admettre les idées des autres quand elles sont acceptables, même si elles ne cadrent pas avec nos sentiments personnels. Il en est un autre, condamnable, qui incline les sceptiques à regarder du même œil l'erreur et la vérité. Il va de soi que le Christ, qui est la vérité incarnée, ne saurait tolérer le libéralisme coupable. Mais en outre, celui même qui nous est permis serait inférieur aux perfections de Jésus, car le Verbe saisit d'une façon intuitive la réalité intime de toutes choses d'une manière si complète et si absolue qu'il n'y a pas de place, chez lui, pour des idées justes qu'il se contenterait d'accepter sans qu'elles soient intrinsèquement siennes.

En proclamant Jésus libéral, notre intention est toute différente. L'adjectif que nous employons ne s'apparente nullement au libéralisme, mais à la libéralité. Il s'agit donc uniquement de cette propension d'un grand cœur — et à plus forte raison d'un cœur divin — à faire partager par autrui les ressources dont il est le détenteur. Etre libéral, c'est aimer à donner et non seulement à faire des présents quelconques, mais à offrir des objets d'un grand prix. L'homme libéral ne se bornera pas à donner un peu de son superflu ; il saura, quand ce sera opportun, faire de réels sacrifices pour contenter celui qu'il aime ou qui a besoin de son secours. Ainsi, son assistance sera-t-elle

profitable, même du point de vue pratique, au donataire.

Si nous tenons d'ailleurs à écarter toute équivoque, il nous est loisible de substituer à l'épithète de libéral celle, absolument synonyme, de généreux. La générosité, la bonté, la charité, telles sont en effet les sources des libéralités sincères Il est bien entendu, au reste, que nous ne parlons pas actuellement de ces générosités hypocrites que fait quelqu'un dans l'espoir de recevoir davantage encore en échange. Que ces fausses charités soient fréquentes, ce n'est, hélas ! que trop probable. Les Romains avaient posé en principe juridique que l'homme donne pour recevoir : « *do ut des* », et la perversité humaine a élargi l'axiome jusqu'à vouloir lui faire dire : j'offre peu pour prendre beaucoup.

Mais ces sortes de marchandage ne relèvent pas du domaine présent de nos méditations. La générosité qui nous occupe est celle qui est pure de tout calcul, élevée au-dessus même des contrats et des pactes licites. C'est celle qui se réalise uniquement par un amour sain et dans un but surnaturel ; elle est donc essentiellement désintéressée.

II

On comprend sans peine que la libéralité de Dieu, de même que toutes ses perfections, soit infinie. Mais ce qu'il y a de plus surprenant, au premier abord, c'est qu'elle s'étende sur nous. En effet, on serait tenté de croire que Dieu est trop grand pour daigner s'intéresser à des êtres aussi misérables que nous. S'il agissait de la sorte, s'il nous abandonnait à nous-mêmes, il serait d'ailleurs pleinement dans son droit et nous ne serions pas fondés à incriminer sa justice, car nous n'avons aucune créance, aucun titre à faire valoir contre lui.

Mais la bonté du ciel déborde les frontières strictes de l'équité. Nous devons nous incliner — et avec quel bonheur ! — devant cette certitude : notre Créateur, qui ne nous devait rien, nous a promis de nous secourir. Il s'est lié lui-même par un engagement qui est la base de notre espérance. Et les faveurs qu'il nous prodigue s'étendent, suivant l'expression du poète, « à toute la nature. » Aucun homme n'en est exclu, à moins qu'il ne s'en rende volontairement indigne.

Les bienfaits de Dieu se réalisent d'abord dans l'ordre temporel. La Providence règle le cours de notre vie, d'une façon bien mystérieuse sans doute, mais indéniable et qui tend à assurer notre bonheur. La guérison inespérée d'une maladie, le succès inattendu d'une affaire, la délivrance d'un lourd souci, tout, jusqu'aux chagrins qui sont des épreuves et nous valent des mérites, tout est prévu, voulu, coordonné par la puissance souveraine en vue de notre bien. Si nous ne comprenons pas toujours cela sur le moment, nous arrivons parfois à nous en rendre compte plus tard, dans le cours de l'existence. Et nous le verrons bien mieux encore lorsque dans le royaume des cieux nous seront révélées des vérités que l'œil de l'homme ne peut pas apercevoir sur terre.

Mais pour immenses qu'ils soient, les dons temporels du Seigneur sont encore inférieurs aux bienfaits surnaturels que nous pouvons attendre de lui. S'il compatit aux misères de nos corps, Dieu s'intéresse surtout à la destinée de nos âmes. Son Christ n'est pas venu sur la terre dans l'intention principale de soulager les infirmes ou d'illuminer les aveugles. Son but essentiel était de réconcilier l'univers avec le Créateur et d'assurer une éternité bienheureuse aux âmes de bonne volonté. Aussi ce que le cœur aimant de Jésus se plaît, par-dessus tout, à nous accorder, ce sont les grâces qui tendent à notre avancement spirituel, qui nous fortifient dans la lutte contre les tentations, nous lavent de nos souillures, accroissent en nous l'énergie sainte et l'union intime avec Dieu.

Nous disions, il y a quelques instants, que personne n'est exclu de la bienveillance céleste. Tout homme, en effet, reçoit du Seigneur une assistance suffisante pour pouvoir arriver à son terme surnaturel, pour peu qu'il veuille faire l'effort nécessaire pour répondre à l'appel d'en-haut.

Mais il est de toute évidence que la libéralité de Jésus est infiniment plus considérable à l'égard de ceux qui ne se bornent pas à attendre passivement la grâce, mais la sollicitent avec ferveur. « Demandez et vous recevrez, » disait le bon Pasteur lorsqu'il évangélisait les foules. Il y a donc une nécessité impérieuse à invoquer le cœur de Notre-Seigneur pour le disposer à plus de générosité encore. Si les tièdes ou les indifférents obtiennent un minimum de dons célestes, n'est-il pas juste que les fidèles pieux soient récompensés plus largement de la bonne volonté dont ils témoignent en adressant, avec confiance, leurs requêtes à Celui qui peut tout ? L'utilité de la prière n'a pas besoin d'être longuement démontrée, tant elle paraît logique et indispensable, tant aussi elle est démontrée par l'expérience. Afin d'augmenter nos chances de sanctification et de salut, nous devons prier autant que nous le pouvons. Mais comment faut-il le faire pour être exaucé ?

III

La prière étant une élévation de notre âme vers Dieu, il importe de la différencier d'une incantation magique et de déterminer le but qu'elle se propose.

Nous avons à notre portée beaucoup de formules pieuses qui, doctrinalement exactes, disent bien ce qu'elles veulent dire, nous suggèrent des idées saintes et stimulent notre dévotion. Rien de mieux que de les utiliser, car elles suppléent à notre insuffisance. Mais il ne faudrait pas s'imaginer qu'il suffit de les proférer mécaniquement, en quelque sorte, pour aboutir à un résultat : elles ne ressemblent en rien à ces « moulins de prières » que font tourner les brahmanes dans les Indes pour

s'éviter la peine de penser et d'aimer. Ce qui importe avant tout, c'est de bien comprendre la signification de ces paroles et d'attacher son âme au désir de leur réalisation. Les prières qui agitent les lèvres sans remuer le cœur ne sauraient guère avoir d'efficacité, car comment Dieu prêterait-il une oreille complaisante à des choses dont nous nous désintéressons nous-mêmes ?

Est-ce à dire que notre oraison ne sera bonne que si elle s'accomplit sans nulle distraction d'aucune sorte ? Non, certes : une telle exagération se réfute d'elle-même. Il est indispensable de tenir compte des faiblesses inhérentes à la nature ; notre esprit ne peut rester longtemps fixé sur un même point et souvent, sans le vouloir, il s'égare. Tant que ces distractions sont inconscientes, elles ne peuvent nous être imputées à faute.

Entre les deux extrêmes que nous indiquons, il y a un juste milieu qui règle notre conduite pratique. Nous devons nous préparer à prier, fixer de notre mieux notre attention, tendre nos sentiments et notre pensée vers ce que nous demandons à Dieu. Puis si, dans le cours de la prière, nous sommes assaillis par des idées étrangères, le Seigneur, qui voit notre intention droite, sera indulgent pour ces divagations que nous n'arrivons pas toujours à réprimer et qui se produisent sans que nous nous en apercevions sur le moment.

Nous pouvons demander beaucoup de choses au Très-Haut, soit pour ce monde, soit pour l'autre. Mais il y a tout de même une série de sollicitations interdites et qui ne sauraient être exaucées. Ce sont toutes celles qui aboutiraient au mal. Vous connaissez la vieille plaisanterie sur les Italiens ou les Espagnols qui, d'après les mau aises langues, iraient faire bénir leurs poignards par la Madone avant de les plonger dans la poitrine de leurs adversaires. Vous comprenez parfaitement que le ciel ne saurait en aucune façon favoriser l'accomplissement d'un péché ou d'un crime, quelle que soit l'ardeur avec laquelle on l'implorerait pour arriver à ce résultat néfaste. N'insistons donc pas sur ce point.

Cependant il arrive plus d'une fois que nous sollicitons des choses qui nous paraissent excellentes et que nous ne les obtenons pas. La cause de cet échec apparent peut être multiple. Tantôt nous aurons manqué de confiance, notre invocation n'aura pas été faite dans les conditions de ferveur requises pour émouvoir la tendresse du Père ou nous n'aurons pas su insister assez longement, jusqu'à l'heure que le Seigneur avait fixée pour rémunérer notre persévérance par le don royal de sa grâce. Tantôt l'objet de notre demande, que nous jugions bon et utile, se serait, en fait, trouvé nuisible à un intérêt supérieur de notre âme ou de l'âme d'autrui. Dieu, qui sait tout ce que nous ignorions, qui apprécie tout d'une manière plus exacte que nous ne saurions le faire, décide donc de ne pas nous accorder cela. Mais comme notre effort pieux ne saurait être vain, il nous accorde alors, de lui-même, une grâce au moins égale et généralement supérieure à celle dont nous n'aurions pas pu tirer parti.

* *

Nous sommes donc certains que le Cœur sacré qui nous chérit ne désire qu'une chose : nous écouter et nous exaucer. C'est à nous qu'il appartient de nous placer dans les conditions nécessaires pour que sa libéralité puisse se manifester, à notre égard, aussi largement, aussi magnifiquement qu'il sera heureux de le faire. N'oublions pas, notamment, que notre espérance familière doit se nuancer d'un profond respect. Si Jésus a voulu devenir notre frère, il n en reste pas moins notre Maître, notre Juge, notre Dieu. Adorons-le donc dans sa majesté, tout en lui parlant dans la simplicité de notre âme droite, afin d'obtenir une grande part de ses faveurs.

XXIII

21e Invocation

CŒUR DE JÉSUS, SOURCE DE VIE ET DE SAINTETÉ

Mes frères,

Les images les plus heureuses succèdent, dans les litanies, aux formules les plus précises. C'est ainsi que le texte pieux nous présente aujourd'hui le cœur sacré du Rédempteur comme une source à laquelle nous pouvons puiser abondamment pour rafraîchir et vivifier nos âmes trop souvent languissantes. Cette métaphore est aussi encourageante que charmeuse, mais, pour en savourer toute la douceur, pour en tirer toutes les conclusions qu'elle comporte, il est bon de l'analyser avec soin.

I

Qu'entendons-nous par une source ? L'eau qui jaillit, en un point donné, des entrailles du sol à la surface de la terre sur laquelle elle va s'écouler. Pour peu que l'on veuille bien considérer l'importance de l'eau dans l'économie du monde matériel, on conviendra que les sources sont l'un des plus indispensables agents de vie que le Créateur ait pu mettre à notre disposition. Sans eau, en effet, aucun être organisé ne pourrait ni subsister ni croître. Les végétaux les plus humbles comme les animaux supérieurs en ont un besoin pour ainsi dire perpétuel, et cela sous peine de mort. Sans doute, de temps à autre, les orages et les averses apportent à telle ou telle région de l'univers le liquide bienfaisant. Mais si cette abondance intermittente n'était pas recueillie dans des cavités souterraines d'où elle s'échappera peu à peu, elle ne constituerait qu'un secours insuffisant. Dans le long intervalle qui sépare souvent deux chutes de pluie, les êtres vivants demeureraient dépourvus de ce qui forme l'une des conditions primordiales de leur existence.

Seules, les sources régularisent la distribution de l'eau vivificatrice et les filets qui s'en échappent produisent les ruisseaux, les rivières, les fleuves dont le cours féconde les campagnes, qui relient entre elles les contrées éloignées et sont

l'un des plus importants auxiliaires de la civilisation. Avez-vous remarqué, en effet, en jetant les yeux sur des cartes géographiques, que l'on ne rencontre à peu près jamais une ville importante qui ne soit assise sur les rives d'un cours d'eau ? Tant il est vrai que, dès les époques antiques, les hommes ont compris l'utilité de ces « chemins qui marchent, » suivant la pittoresque expression de Pascal.

Aussi les rivières et les sources ont toujours été honorées parmi les peuples. Les anciens les ornaient de fleurs et leur attribuaient des divinités gracieuses qu'ils appelaient les naïades et qu'ils représentaient sous la forme de délicates jeunes filles. On n'en finirait pas de rappeler tout ce que le thème de l'eau a inspiré aux littérateurs, aux peintres, aux poètes, aux sculpteurs, aux musiciens même. Sous tous les climats, en toute circonstance, la source, le point d'eau désigne un centre de rassemblement. Si le désert le plus aride est çà et là égayé par quelques oasis, c'est l'eau seule qui fournit cette merveille, en permettant aux palmiers de déployer leurs fraîches ramures vertes. Et tout à l'opposé, dans les régions boréales, les navigateurs emprisonnés au milieu de l'immense banquise de glace entreprennent de périlleuses randonnées pour se procurer, au péril de leurs jours, la petite provision d'eau douce dont ils ne sauraient se passer.

Ne croyez pas que nous nous attardions vainement à cette description, pour l'inutile plaisir d'évoquer des images. Entre l'existence de ce monde et la vie surnaturelle, il y a d'innombrables et mystérieuses analogies. Et si vous voulez bien y réfléchir, vous constaterez que chacun des traits que nous venons d'indiquer peut se transposer sur le plan de l'organisation spirituelle. Jésus peut à bon droit être comparé à une source céleste : ce symbole nous est donné par la Bible elle-même, lorsqu'elle parle de la pierre miraculeuse qui suivait les Hébreux dans leurs pérégrinations vers la Terre promise et laissait couler l'eau qu'employait le peuple élu. S. Paul a eu d'ailleurs soin de souligner que ce roc, cette source si vous préférez, présageait déjà le Messie : « *Petra autem erat Christus.* »

Nous sommes donc autorisés à étendre la comparaison, à considérer chacun des usages que l'on fait de l'eau, chacun des bienfaits que l'on retire des sources et à les appliquer, avec les adaptations nécessaires, au Sacré-Cœur. Le peu de temps dont nous disposons nous oblige à vous laisser le soin d'examiner par vous-mêmes, dans le loisir de vos méditations, les aspects secondaires de cette doctrine. Strictement fidèles au texte que nous avons à vous expliquer, nous nous bornerons à étudier aujourd'hui comment le Christ est la source de notre vie et celle de notre sainteté.

II

Que Dieu soit l'origine première de tout ce qui vit ici-bas, c'est un fait qui nous est attesté dans le premier chapitre de la Genèse, au récit de la création : « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre... » Mais il faut tout d'abord remarquer que ce ne fut pas le Père seul qui réalisa l'œuvre suprême des six jours. L'indivisible Trinité y participa tout entière, et par conséquent le Verbe, que nous adorons aussi sous le nom de Jésus, ou sous l'épithète du Sacré-Cœur. En outre, il est incontestable que, seul, le pouvoir suprême de la divinité nous conserve perpétuellement dans l'existence et que si le Seigneur retirait sa main qui nous soutient, tout retomberait dans le néant. A ce double point de vue, il est donc légitime d'affirmer que Jésus est source de vie.

Mais il n'est question jusqu'ici que de la vie temporelle, et Notre-Seigneur prétend, à juste titre, tirer une gloire plus haute du fait qu'il se trouve à la base de notre vie d'ordre surnaturel. Rien, du reste, n'est plus exact. Qui donc, si ce n'est lui, nous a rendu, par un sacrifice inconcevable, les droits au bonheur que l'humanité avait perdus depuis ses premiers jours ? Lorsque nous avons personnellement péché, qui donc, si ce n'est Jésus, nous autorise à nous présenter à ce tribunal sacerdotal où nous attend l'absolution ? Il ne nous est possible de rester en grâce avec Dieu, c'est-à-dire de vivre surnaturellement, que par les mérites du Christ Rédempteur.

Mais le Sauveur ne se borne pas à intervenir à de rares intervalles, en des circonstances plus graves. Il n'est pas assimilable à ces sources intermittentes, à ces geysers comme on en trouve en Islande, qui s'épanchent à flots bouillonnants pendant quelques heures, puis tarissent pour longtemps. S'il en était ainsi, nous devrions déjà beaucoup de gratitude au Maître infini qui aurait la condescendance de venir nous arracher aux principaux périls. Pourtant Jésus fait infiniment mieux encore. Son action vivifiante dans l'intimité de notre âme est incessante : elle ressemble à une source qui ne cesse jamais de couler.

Continuellement le bon Pasteur se préoccupe de ne pas nous laisser isolés et livrés à notre lamentable faiblesse. Il nous veut unis à son amour; il nous suggère des pensées salutaires, il nous insuffle des résolutions de courage; il allume dans nos cœurs refroidis la flamme sainte de l'amour divin. La grâce nous sollicite et nous pénètre à tout instant; nous n'avons qu'à obéir à ses impulsions pour nous développer dans la sainteté et voler de victoire en victoire. Nous ne le faisons pas toujours, je ne le sais que trop, mais à qui la faute : à lui ou à nous ?

Dans ces alternatives de bien et de mal qui forment la trame de notre vie, il est un partage qui s'impose : tout ce qui se réalise dans la ligne de la vertu provient de l'assistance que le Seigneur nous prête pour exécuter les Commandements. Tout ce qui, au contraire, appartient au domaine du mal, est imputable à notre seule responsabilité. C'est à nous de savoir si nous voulons réellement vivre ; et si telle est notre intention sérieuse,

c'est à nous encore de coopérer dans toute la mesure de nos forces à l'œuvre salvatrice que la charité de Jésus poursuit inlassablement en nous.

Lors même que nous avons péché, le Seigneur ne nous abandonne pas. Il nous presse de rentrer dans la voie du devoir ; il nous incite à renoncer aux illusions coupables ; il cherche à nous rendre au plus tôt à notre existence sainte, si bien que nous pouvons dire avec l'Evangile qu'il est « la résurrection et la vie. »

Un amour pareil devrait, à bon droit, paraître incompréhensible à quiconque ignorerait les promesses que le Christ nous a faites. Et cependant nous en sommes à peine touchés, tellement l'habitude de compter sur Jésus émousse notre sensibilité volage. Revenons donc à une meilleure intelligence de la charité divine : tâchons d'en pénétrer les abîmes et efforçons-nous d'y répondre en vivant sans cesse avec Jésus.

III

Le Sacré-Cœur n'est pas encore satisfait lorsque, grâce à notre consentement, il parvient à entretenir en nous une étincelle de vie supérieure. Il entend que cette existence s'accroisse jusqu'à nous faire aboutir aux sommets de la sainteté.

Dans le sens rigoureusement théologique, on peut dire que tout juste, c'est-à-dire tout homme en état de grâce, est saint. Mais dans le langage courant, ce mot a une acception plus étroite. Le titre de saint est réservé aux âmes d'élite qui ont reçu les honneurs officiels de la canonisation. Et lorsqu'on affirme que quelqu'un est un saint, on signifie qu'il possède des vertus plus hautes que l'ensemble des mortels. C'est à ce but que Jésus veut nous faire atteindre. Il ne suffit pas à son amour que nous ne demeurions pas indifférents ou hostiles : il rêve pour nous les trônes les plus éclatants du Paradis.

Certes, de notre côté, nous désirons tous jouir du bonheur du ciel ; mais nous rendons-nous toujours un compte bien exact de ce que comporte cette gloire ?

Pour beaucoup de personnes, le ciel est un lieu où toute souffrance est exclue et où, pendant une éternité sans fin, on se trouvera en possession d'un bonheur sans mélange. Il n'y a rien d'inexact dans cette donnée ; mais l'élément principal y est sous-entendu et peut-être même oublié. Sans doute, le paradis nous garantira une félicité perpétuelle et sans nuage ; mais ce qui causera, à proprement parler, notre béatitude, ce seront beaucoup moins les jouissances épurées qui y abonderont, que l'union intime avec Dieu. Il est très difficile, ici-bas, de comprendre combien le seul fait de contempler Dieu, de vivre avec Dieu, de s'absorber en Dieu peut dépasser infiniment toutes les sensations les plus exquises. Mais il ne faut pas perdre de vue que, sur cette terre, nous ne pouvons nous faire qu'une idée très vague et très lointaine de l'inaccessible Divinité. Quand nous serons enfin parvenus dans le royaume du Père, libérés de notre prison de chair, illuminés par d'ineffables grâces, notre intelligence, singulièrement élargie, sera mieux à même de saisir toute l'incomparable joie d'être si étroitement liés à Dieu que rien ne saurait ni nous en distraire ni nous en séparer.

Or il nous est loisible, dès maintenant, de nous préparer à cette union surnaturelle, sans toutefois pouvoir espérer y atteindre avant la mort. Se sanctifier n'est, en effet, autre chose que s'approcher toujours plus intimement du Seigneur, en sacrifiant d'abord tout ce qui serait de nature à lui déplaire, en pratiquant non seulement les commandements, mais aussi les conseils évangéliques, en faisant abstraction de tout ce qui est terrestre pour ne s'occuper que des sublimes réalités divines. C'est ce que le Sauveur attend de nous, sans toutefois nous y contraindre.

Mais de même qu'il a fallu que le Rédempteur guidât nos premiers pas dans la carrière de la vie surnaturelle, ainsi est-il nécessaire qu'il nous conduise dans notre lente ascension vers une piété supérieure. L'élévation de notre âme vers le Seigneur ne peut être accomplie uniquement par nous, parce qu'elle dépasse nos possibilités. Ce sera donc l'influence de Jésus qui nous permettra de nous améliorer et d'accomplir les progrès qui nous vaudront une plus brillante couronne.

* *

On le voit, rien n'est plus exact que de prétendre que le Sacré-Cœur de Jésus est la source de notre vie et de notre sanctification. Cette formule n'est pas seulement une comparaison, elle correspond à une vérité profonde. Elle nous fournit une indication théorique que nous n'avons pas le droit de laisser perdre. Car il ne servirait à rien de connaître les doctrines que Dieu ou son Église nous enseignent, si nous ne nous appliquions pas à les faire passer dans notre ligne de conduite. Non seulement cette science serait inutile, mais elle se retournerait même contre nous, car le Seigneur nous demandera compte de la façon dont nous avons utilisé les illuminations et les grâces qu'il daigne mettre à notre portée. Ne négligeons donc point d'aller nous rafraîchir à la source d'eau vive. Ne nous séparons jamais de cette source d'où découlent toutes nos bonnes inspirations et tous nos actes méritoires. L'union continuelle avec Jésus est le grand moyen de parvenir au terme splendide auquel nous aspirons.

SUJETS DE CIRCONSTANCE

Pour la bénédiction d'une statue de sainte Bernadette

LE MESSAGE DE SAINTE BERNADETTE

Mes frères,

Depuis cinquante ans, des milliers d'affligés, de malades et de découragés ont prononcé avec amour le nom béni de Bernadette. Ils y ont puisé consolation, redressement moral et admirable

résignation. Aussi, dans le monde entier, ce nom a-t-il acquis une célébrité universelle, surtout depuis que le Souverain Pontife l'a entouré de l'auréole des saints, le 8 décembre 1933. Cette humble enfant issue de la plus pauvre famille de Lourdes, cette humble religieuse de Nevers qui aimait à vivre cachée et inconnue, a fait une rapide et extraordinaire montée dans la gloire du ciel.

La Sainte Vierge l'a choisie pour remplir une grande mission : celle de rappeler au monde, qui l'oubliait, le mystère de la Rédemption des âmes par la pénitence. Les dix-huit apparitions dont elle fut favorisée, ne lui étaient pas exclusivement réservées, comme un privilège personnel ; mais elles étaient destinées à l'universalité des rachetés, à la grande famille humaine. Si la Vierge a multiplié ses apparitions, c'était pour préparer Bernadette à sa grande mission ; c'était pour l'aguerrir contre toutes les oppositions, les contradictions, les épreuves qui l'attendaient ; c'était enfin pour en faire l'incomparable entraîneuse des foules qu'elle conduit à Lourdes afin de les enrichir des fruits de la Rédemption. En quatre mois, la Sainte Vierge a fait de l'humble enfant une active et courageuse messagère.

Le double message qu'elle a reçu, je viens vous l'apporter et vous le transmettre. Le premier, c'est l'appel à la prière pour la conversion des pécheurs ; le second, c'est l'appel à la pénitence. Je suis sûr de répondre aux plus chers désirs de la Sainte Vierge et à ceux de sa sainte messagère en vous rappelant ces deux graves messages.

I. — *La prière pour les pécheurs*

Le dimanche 21 février 1858, dès six heures du matin, Bernadette est déjà à la grotte. Malgré l'heure matinale et un froid très vif, la foule des curieux est si nombreuse que l'humble voyante a peine à se frayer un passage. Elle s'agenouille et aussitôt elle entre en extase devant la vision céleste qui apparaît pour la sixième fois. Le docteur Dozous examine attentivement l'attitude de l'enfant. Il voit ses traits empreints d'une profonde tristesse et des larmes couler de ses yeux. Que se passe-t-il alors ? Nul ne peut le savoir.

Elle-même le dira, après l'extase. La mystérieuse Dame qui n'a pas encore révélé son nom lui a recommandé de prier pour les pécheurs en lui dévoilant le misérable état de leur âme. Elle lui a ordonné de répéter ses paroles à la foule : « Priez pour les pécheurs. » Toute en larmes, Bernadette répète le cri angoissé de la Vierge.

Quelle importante leçon résumée dans ce message confié à Bernadette, durant cette apparition qui dura une heure environ ! Qui pourra dire toutes les confidences dont elle fut favorisée pendant ce temps ? La Vierge lui apprit mot pour mot une prière spéciale pour elle seule. Personne n'en a jamais su le texte. A sa mort, Bernadette avoua qu'elle l'avait récitée chaque jour pour la conversion des pécheurs.

Ramener au bercail les brebis égarées, travailler au salut des pécheurs et les conduire au ciel, ce fut la pensée dominante de Bernadette, sa constante préoccupation. La Vierge lui avait dit : « Priez pour les pécheurs ». C'était l'unique intention qu'elle avait formellement assignée à sa prière. Comment pourrait-on s'en étonner ? N'est-elle pas le « Refuge des pécheurs », la Mère du corps mystique dont nous sommes tous les membres ? Le salut des âmes, n'est-ce pas l'œuvre essentielle de la Rédemption dont elle est la collaboratrice ? Cette œuvre est aussi la sienne, comme elle est celle de son divin Fils. « Je suis venu, avait-il dit aux foules, non pas pour les justes, mais pour les pécheurs. Ceux qui se portent bien n'ont pas besoin de médecin, mais seulement les pauvres malades. »

L'apostolat de la conversion des pécheurs, voilà la mission confiée à Bernadette. Cet apostolat si cher au cœur de la Vierge, elle le prêchera sans cesse de son mieux ; elle le pratiquera elle-même aussi bien à Lourdes qu'à Nevers. Elle priait longuement ; elle faisait de nombreux chemins de croix pour obtenir le retour des enfants prodigues. Dans ses fréquentes maladies, si elle avait à prendre un remède plus amer, elle disait : « C'est pour le plus gros pécheur que la Vierge connaît bien. »

Un jour, un incrédule railleur se présenta à elle en plaisantant sur les apparitions. « Dis-moi ce que tu voyais. » — « C'est inutile, répondit Bernadette, puisque vous n'y croyez pas. » L'incrédule insista, en lui disant : « Montre-moi au moins comment la Dame souriait ; peut-être ce sourire me convertira-t-il. » — « Puisque vous êtes un grand pécheur, je vais essayer pour vous ramener à Dieu, » reprit-elle. On ne peut nier l'authenticité de ce dialogue, raconté par l'intéressé lui-même. « C'est alors, dit-il, que Bernadette joignit les mains, éleva ses yeux au ciel et esquissa un sourire céleste, inimitable, que je n'ai jamais vu sur des lèvres mortelles. Je fus profondément saisi et remué, comme si j'avais vu le sourire même de la Sainte Vierge. Je porte gravé en moi ce souvenir divin. Je vis continuellement avec ce souvenir ineffaçable qui me console, car je suis seul au monde, après avoir perdu ce que j'avais de plus cher au monde, ma femme et mes deux filles. » Cet incrédule fut converti par la prière et le geste de Bernadette.

Combien d'autres pécheurs a-t-elle ramenés à Dieu ! Elle a publié le message de la prière, elle l'a diffusé partout, mais surtout à Lourdes qui est devenu un centre de prières pour les pécheurs. Qui pourra compter les miracles invisibles de conversions qui se sont opérés dans ce lieu béni ?

L'Eglise nous convie à cet apostolat de la prière pour la conversion des pécheurs. Bernadette était morte depuis quatre ans quand le pape Léon XIII ordonna de réciter, après toutes les messes basses, des prières spéciales dans ce but apostolique. Quelle joie ne doit-elle pas éprouver au ciel, en

entendant tous les jours ces prières qui font écho à son message !

Sainte Bernadette, faites-nous mieux comprendre l'importance et l'efficacité de la prière pour les pécheurs, par l'intercession toute puissante de la Vierge Immaculée.

II. — *La Pénitence*

La Sainte Vierge avait dit à Bernadette, à la troisième apparition : « Je ne promets pas de vous rendre heureuse en ce monde, mais dans l'autre. » Le dimanche 21 février, elle lui avait fait entendre les mots de « Pénitence » à plusieurs reprises, avec l'ordre de redire ces paroles austères à la foule. Le jeudi suivant, elle lui fait accomplir un geste symbolique de mortification : un acte humiliant de pénitence qui étonne ceux qui en furent les témoins. Quelques-uns même la traitent de folle. Sur l'ordre de la Vierge, à l'angle gauche de la grotte, elle va creuser le sol rocailleux ; elle boit trois fois l'eau boueuse qui en est sortie, elle s'en lave le visage, enfin elle cueille un brin d'herbe et le mange, après avoir baisé la terre pour les pécheurs.

Il faut faire pénitence ! C'est le second message que Bernadette est chargée de nous transmettre. Ce message est étroitement lié avec le premier ; le péché doit être réparé par les rigueurs de la pénitence ; le plaisir coupable doit être expié par la souffrance rédemptrice. C'est la grande leçon que la Sainte Vierge rappelle au monde qui l'oublie de plus en plus. Il n'y a de salut pour le pécheur que par la croix ou la pénitence.

Nous n'avons pas été rachetés par le sang de Jésus-Christ pour être heureux en ce monde, mais pour porter notre croix à sa suite et collaborer avec lui à l'œuvre de la Rédemption. La Sainte Vierge a été associée à cette Rédemption par sa vie de pénitence. Elle a voulu y associer Bernadette elle-même par toute une vie de souffrances physiques et morales.

Nous n'avons qu'à la suivre dans les détails de son existence, dans sa famille, dans la communauté des religieuses de Nevers. Nous verrons comment elle répond docilement à l'appel qu'elle a entendu et comment elle fait pénitence pour les pécheurs. De famille pauvre, elle endura toutes les privations de l'indigence, elle supporta de perpétuelles vexations de la part des autorités civiles ; d'une santé très précaire, elle n'eut jamais de repos dans son corps constamment en proie à la maladie. Avec les années, les épreuves s'accumulent. Ses infirmités l'obligent à entrer à l'hospice de Lourdes qu'elle devra quitter définitivement pour suivre l'appel de Dieu, échapper au monde et se cacher chez les Sœurs de la Charité de Nevers.

Elle dit un adieu voilé de larmes à la grotte bénie qu'elle ne reverra plus et qui était son ciel sur la terre. Cette séparation volontaire lui est comme un arrachement cruel et un exil douloureux. Elle a vingt-deux ans ; elle vivra treize années encore dans le couvent de St-Gildard, à Nevers, dans l'immolation continuelle de tout son être, dans un triple martyre du corps, du cœur et de l'âme. Elle a souffert dans son corps, toujours malade avec des abcès et la carie des os, avec des crises d'asthme, une toux violente accompagnée de vomissements de sang ; toujours agonisante, elle reçut plusieurs fois l'extrême-onction : vrai pilier d'infirmerie. « Ma fonction, disait-elle en souriant, le seul emploi que je puis remplir, c'est d'être malade. »

Elle a souffert dans son cœur, de la manière qui pouvait le crucifier davantage et qui était voulue de Dieu pour la perfectionner. Elle a souffert de la froideur calculée, de la dureté et des sévérités que lui témoignait sa Maîtresse du noviciat et qui la meurtrissaient dans l'intime de son être.

Elle a souffert dans son âme de peines intérieures, d'angoisses, d'assauts du démon, d'agonies spirituelles à cause des pécheurs. « Je suis torturée par ces peines, disait-elle. Je suis moulue comme le grain de blé, mais il le faut pour les pécheurs. C'est ma fonction de boire au calice de toutes les souffrances avec Jésus. » Et cependant, jamais on n'entendit aucune plainte s'échapper de ses lèvres. Elle avouait même qu'elle était plus heureuse sur son lit de douleurs qu'une reine sur son trône.

La première partie de la promesse de la Vierge était réalisée : « Je ne promets pas de vous rendre heureuse sur la terre » ; comment n'aurait-elle pas compté sur la réalisation de la seconde : « Je vous rendrai heureuse dans l'autre monde » ? Aussi l'attendait-elle avec une admirable résignation et une confiance inébranlable au milieu de toutes ses épreuves. Le 16 avril 1879, le mercredi après Pâques, la Sainte Vierge appela au ciel sa fidèle messagère, pendant qu'elle murmurait pieusement le chapelet. Après avoir accentué plus vivement ces mots de l'*Ave Maria :* « Priez pour moi, pauvre pécheresse, » qu'elle répéta deux fois, elle expirait doucement et consommait son sacrifice pour entrer dans la gloire éternelle.

Allons tous à l'école de sainte Bernadette qui a accompli avec tant d'ardeur le double message que lui confia la Vierge de Lourdes. Montrons-nous ses fidèles imitateurs, en mettant en pratique les deux moyens de salut qu'elle nous a enseignés, d'abord par sa parole, ensuite par ses exemples : la prière et la pénitence pour les pécheurs.

Le monde fier de ses conquêtes scientifiques et du progrès matériel ne prie plus guère. Il prétend supprimer toute relation entre lui et Dieu, toute intervention du ciel avec la terre. Il refuse de croire à la gravité du péché et aux malheurs effroyables qu'il entraîne à sa suite. Prions l'Immaculée Mère de Dieu de convertir les pécheurs en éclairant leur esprit et en touchant leur cœur.

N'est-ce pas le plus grand acte de charité fraternelle, de charité catholique, qui comprend

l'universalité des rachetés et qui est recommandé par la Vierge de Lourdes ? Répétons souvent par l'*Ave Maria* : « Priez pour nous qui prions si mal ; élevez votre voix toujours exaucée pour aider à l'impuissance de notre voix si misérable. Votre richesse d'intercession est aussi grande que la miséricorde de Dieu. »

Notre prière sera d'autant plus efficace qu'elle sera renforcée par la pénitence. Notre société matérialisée par la jouissance sous toutes ses formes ne veut plus entendre l'avertissement de la Vierge. Elle repousse l'idée même d'expiation et de souffrances volontaires comme une véritable folie ; mais la folie de la croix restera toujours la véritable sagesse, le moyen choisi par le Fils de Dieu lui-même pour racheter l'humanité pécheresse et la réconcilier avec la justice divine. Voilà pourquoi les saints sont les vrais sages. Ils ont embrassé la croix et l'ont portée à la suite du Sauveur.

A leur exemple et pour répondre à l'appel pressant de la Vierge de Lourdes, faisons pénitence d'abord pour nos péchés personnels et ensuite pour les péchés de nos frères. Ne sommes-nous pas tous solidaires les uns des autres ? En marchant ainsi sur les traces de sainte Bernadette, nous sommes certains de mériter les faveurs de notre Mère du ciel qui, à l'heure de notre mort, nous tendra sa main miséricordieuse pour nous conduire au séjour de la béatitude éternelle. Ainsi soit-il.

ALLOCUTIONS DE MARIAGE

AU MARIAGE D'UN CULTIVATEUR

Mes chers enfants,

Vous et vos bons parents avez exprimé le vœu que mon état de santé me permette de recevoir vos serments et de bénir votre mariage. J'en ai été très touché et je me réjouis, moi aussi, de pouvoir coopérer à ce sacrement qui va unir ensemble et pour toujours vos deux destinées. S'il m'est toujours agréable de répandre les bénédictions de l'Eglise sur un nouveau foyer, je suis particulièrement heureux de le faire quand ceux qui fondent ce foyer sont tous deux, comme vous, des enfants que j'ai baptisés et élevés, et que ce foyer doit enrichir d'une famille de plus la paroisse qui m'est confiée.

* *

Je vous félicite, mes enfants, de cette fidélité et au pays et à la profession de vos ancêtres. Trop nombreux, aujourd'hui, sont ceux qui délaissent l'un et l'autre pour aller ailleurs et en d'autres professions en apparence plus lucratives et moins pénibles, chercher un bonheur qu'ils ne trouvent pas toujours. En se déracinant ainsi, ils abandonnent trop souvent, avec leurs traditions de famille, les traditions chrétiennes qui en faisaient la force et l'honneur. Vous continuerez de vivre, vous, là où ont vécu vos pères. Si haut qu'on remonte dans le passé de cette paroisse, si loin qu'on feuillette ses registres civils et religieux, on y lit le nom que vous portez et la longue liste de vos ancêtres. Le foyer que vous fondez aujourd'hui est comme un nouveau rameau qui s'élance de cette souche si ancienne. Puisse-t-il à son tour produire de nombreux rejetons qui perpétueront pendant de longues années, pendant de longs siècles encore, les familles dont vous êtes sortis.

Non seulement vous restez fidèles au pays de vos pères, mais vous le restez aussi à la noble profession agricole qui fut la leur. Combien vous avez raison !

Cette profession est la première de toutes, d'abord par son ancienneté. Il en est fait mention à la première page de la Bible. Quand Dieu eut créé Adam et Eve, y lisons-nous, quand il les eut unis ensemble par les liens sacrés du mariage, il les plaça dans un jardin délicieux, le Paradis terrestre, avec mission de le cultiver et d'en récolter les fruits. Le travail des champs, le soin des troupeaux, voilà le premier labeur auquel l'homme s'est livré.

Première par son ancienneté, votre profession l'est aussi par son utilité. C'est elle, en effet, qui nourrit le genre humain. Le bon Dieu nous commande de lui redire chaque jour : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ; » après l'avoir adressée à Dieu, l'humanité doit vous l'adresser à vous aussi, cette prière. Oui, ces riches superbes, ces commerçants, ces industriels de nos grandes villes, ces citadins vaniteux qui, drapés dans leurs vêtements luxueux, semblent dédaigner le paysan et craignent de souiller leurs mains blanches au contact des mains des travailleurs de la terre, c'est à vous qu'ils doivent demander le pain qu'ils mangent, le vin qu'ils boivent, la viande et les mets dont ils ornent leur table ; c'est avec la laine et les dépouilles de vos troupeaux, le lin de vos chènevières qu'ils se revêtent. Tout cela est le produit de vos champs, de vos jardins, de vos étables. Oui, en réalité, vous êtes les nourriciers de l'humanité. C'est vous qui alimentez la société et donnez la vie au monde.

Combien une profession aussi utile, que dis-je ? aussi indispensable, mérite d'être estimée et encouragée, et combien on doit être fier de l'exercer ! Si on l'avait compris davantage, on n'aurait pas déserté les campagnes comme on l'a fait en ces dernières années, chacun aurait conservé jalousement le coin de terre qu'il tenait de ses pères, qui avait nourri ceux-ci et qui les nourrirait sûrement eux-mêmes et leurs enfants avec la même générosité. Au contraire beaucoup se sont imprudemment dessaisis de ce patrimoine que leur avaient légué leurs pères, ils en ont vu le prix s'évanouir par suite de la dépréciation des valeurs mobilières. Aujourd'hui il ne leur reste plus que leurs dix doigts et leur bonne volonté. Mais comme, par suite du chômage, cette bonne volonté ne trouve pas toujours à s'exercer, la misère et la faim sont

devenues souvent leur partage et la révolution est à nos portes.

Car, et c'est là une troisième raison pour laquelle la profession agricole est la première de toutes, la terre est la meilleure sauvegarde de la famille, de la société et de la religion.

La vraie famille, la famille telle que le bon Dieu l'a établie et la veut, où la trouve-t-on ? Chez les cultivateurs. Là le père, la mère et les enfants vivent ensemble, travaillent ensemble, côte à côte, à la même besogne, partagent les mêmes fatigues, les mêmes soucis. Les enfants grandissent sous le regard des parents, apprennent à travailler à leur école.

Sauvegarde de la famille, l'agriculteur l'est également de la société. Ce n'est pas dans les campagnes que naissent les grèves, les troubles, les révolutions. L'agriculteur ne veut que la paix, la tranquillité et l'ordre. C'est lui qui fournit à la patrie les soldats les plus nombreux et les plus robustes, c'est lui qui fait la fortune du pays.

La profession agricole, enfin, est le milieu le plus favorable à l'épanouissement des vertus chrétiennes. Et comment en serait-il autrement ? Ceux qui l'exercent ne travaillent-ils pas tout le jour sous le beau ciel du bon Dieu, ne respirent-ils pas toute l'année l'air pur du bon Dieu, n'ont-ils pas pour collaborateur le bon Dieu lui-même qui leur envoie en temps voulu et sa pluie et son soleil ? Ils sont les témoins et les bénéficiaires journaliers de sa divine Providence.

Soyez donc heureux, mes chers enfants, d'une si belle carrière qui s'ouvre devant vous, pleine d'avenir, de santé et d'indépendance, et puissent vos camarades et vos compagnes qui m'entendent y demeurer fidèles eux aussi.

Mais ce dont je vous félicite surtout, et c'est par là que je termine, c'est de vous être préparés au mariage par une vie chrétienne, vous, mon cher ami, en me prêtant jusqu'à votre service militaire votre aimable concours comme sacristain et vous, mon enfant, en demeurant sur les bancs du chapelet jusqu'à votre mariage. Que cet esprit chrétien vous rende faciles et doux les devoirs de mari et d'épouse, les devoirs de père et de mère que vous rappelle le Rituel.

« Les époux chrétiens, y est-il dit, s'aimeront d'un amour toujours chaste et toujours chrétien qui les maintienne l'un à l'égard de l'autre dans une fidélité constante et dans les bornes sacrées que Dieu a prescrites à leur saint état.

« Ils seront pénétrés de respect l'un pour l'autre en sorte que l'époux traite honorablement son épouse et que l'épouse de son côté obéisse en tout ce qui est juste à son époux et s'efforce de le rendre heureux par ses attentions et ses soins.

« Ils supporteront avec patience et bonté les faiblesses et les défauts l'un de l'autre en cherchant à y remédier, non par des reproches importuns et des manières offensantes, mais par des remontrances douces, faites à propos et en toute charité.

« Ils se souviendront que les enfants sont l'une des plus grandes bénédictions que Dieu puisse donner à un foyer. Cette bénédiction ils ne l'écarteront pas pour obéir aux bas calculs de l'égoïsme ou aux attraits du plaisir recherché pour lui-même, mais ils l'accepteront, fidèles, confiants et joyeux avec les charges et les responsabilités qu'elle implique.

« Mais si la paternité est un honneur et une grâce, elle impose aussi des devoirs particuliers à ceux que Dieu associe de la sorte à son œuvre créatrice. Les parents doivent s'occuper non seulement du corps de leurs enfants, mais de leur âme créée à l'image de Dieu, les élever dans la crainte du péché, les porter à la vertu, les écarter des mauvaises occasions, les reprendre de leurs fautes avec modération et fermeté, leur procurer une éducation chrétienne et surtout leur donner le bon exemple. »

Fidèles ainsi aux nobles et pieuses traditions de vos ancêtres, soutenus par la grâce du sacrement que vous allez recevoir, vous continuerez votre route pour votre bonheur et celui de tous ceux qui vous entourent en ce moment et qui prient pour vous. Puissiez-vous le faire, entourés de nombreux enfants formés à votre image, qui seront le prolongement de votre vie sur la terre et plus tard votre couronne dans le ciel. Ainsi soit-il.

ENTRETIENS SUR LE DISCOURS APRÈS LA CÈNE

VIII

AVIS ET CONSOLATIONS SUPRÊMES (XVI, 5-33)

Des perspectives d'un avenir menaçant, Jésus ramène l'esprit de ses disciples à la pensée d'un présent non moins sombre. Le présent, c'est le départ du Sauveur : « Or maintenant je vais vers Celui qui m'a envoyé » (5a). Les Apôtres ne sauraient plus guère se méprendre sur la portée de ces paroles. Elles ne sont point faites pour diminuer en eux l'impression pénible causée par l'annonce des persécutions à venir. Aussi l'auditoire reste-t-il dans une silencieuse stupeur, sans que nul ne songe plus à interroger le Maître sur le terme de son voyage. Jésus le constate : « Aucun de vous ne me demande : Où vas-tu ? Mais parce que je vous ai parlé de la sorte, la tristesse a rempli votre cœur » (5b-6).

Pour réagir contre ce sentiment et contre la dépression qu'il engendre, le Sauveur développe de nouveau la plupart des motifs de consolation et de réconfort qu'il a déjà présentés : promesse du Paraclet (7-15), annonce du retour (16-22), efficacité toute-puissante de la prière faite en son nom (23-24). Puis, après avoir exalté la vertu de la foi aimante et résumé sa carrière terrestre (25-28), il met derechef les Apôtres en garde contre la présomption (29-32) et termine par un appel à la confiance, fondé sur la certitude de son triomphe final sur le monde (33).

On voit par ce bref aperçu combien est grande l'analogie entre le thème de cette fin de l'entretien et celui de son début. On notera toutefois que la perspective se restreint davantage aux audi-

teurs présents, et ceci paraît constituer un trait caractéristique du fragment complémentaire XV-XVI.

* *

Précédemment, pour faire accepter aux Apôtres l'annonce de son départ prochain, Jésus avait fait appel à la délicatesse de leurs sentiments, à leur amour pour Lui (XIV, 38). Cette fois, il touche une corde plus personnelle et invoque leur propre intérêt : « Cependant je vous le dis en vérité : il est bon pour vous que je m'en aille. Car, si je ne m'en vais pas, le Paraclet ne viendra pas à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai » (7). L'Esprit-Saint doit être, comme Paraclet, le substitut du Christ (XIV, 16) ; sa venue suppose donc normalement l'absence terrestre de Jésus. D'autre part, en annonçant que le Père enverrait cet assistant divin à sa prière, le Sauveur présentait implicitement l'Esprit comme étant « chez le Père » ; il déclare maintenant qu'il doit lui-même faire cet envoi, en même temps que le Père ; dès lors il est naturel qu'il donne son retour auprès de ce Père céleste comme condition préalable à la mission du Paraclet. Ce n'est point assurément qu'il y ait entre cette mission et le départ de Jésus une connexion essentielle et absolue. Le lien logique repose sur une disposition divine. Il postule l'existence du plan providentiel qui rattache l'envoi du second Paraclet au retour du premier et subordonne la mission du Saint-Esprit à la glorification et à l'exaltation préalables de l'humanité du Verbe Incarné.

Il peut sembler téméraire de rechercher la raison de cette disposition de l'Infinie Sagesse ; car les pensées de Dieu ne sont point les nôtres. Cependant il n'est pas interdit d'émettre d'humbles conjectures. Jésus annonçait à la Samaritaine un culte nouveau. Spirituel, il donnerait le pas aux dispositions de l'âme sur les rites extérieurs qu'elles devraient vivifier toujours. Universel, il cesserait d'être lié, dans son exercice essentiel et normal, à un point déterminé du globe. La présence sensible du Christ glorifié, ici-bas, n'eût-elle point assuré un privilège au lieu qu'elle aurait honoré ? Sans doute les hommages rendus à la personne adorable de Jésus auraient pu rester spirituels. Mais encore, l'âme de la religion nouvelle fût-elle demeurée, au même degré, un amour né de la foi ? En face de la chair passible du Sauveur, la foi qui saluait en lui le Fils de Dieu gardait son mérite avec sa difficulté. En eût-il été de même en présence de son humanité glorifiée, laissant transparaître en elle le reflet de la condition divine propre à la personne en qui il lui est donné de subsister ? Une sorte d'évidence eût, sinon supprimé, du moins amoindri son rôle. Le mot de Jésus à Thomas repentant suffit à nous le laisser entendre (Jean, XX, 29).

Et n'est-ce pas une des raisons qui nous rendent compte de l'économie du mystère eucharistique ? Présent à la façon de la substance, Jésus se trouve partout où la parole du prêtre le fait descendre ; sous les voiles de l'hostie, c'est la foi qui le saisit pour l'offrir à notre amour.

« Il vous est bon que je m'en aille. » Cette parole que Jésus adressait à ses Apôtres la veille de sa mort, il me semble la redire aux âmes trop éprises des joies et des consolations de la dévotion sensible. Sans doute, ces allégresses et ces suavités de l'union « sentie » avec le Seigneur ont leur raison d'être et leur rôle dans l'économie de la vie spirituelle. Ce sont fleurs du printemps dans la durée, plus ou moins longue, accordée au sarment de la Vigne mystique pour porter dans le Christ, développer grâce à la sève divine, faire mûrir aux rayons du Soleil de Justice, des fruits d'éternité. Ou, si l'on veut, et pour parler le langage de S. Paul, ce sont lait et friandises, aliments et gâteries de l'enfance, appelés à faire place à une nourriture plus forte pour assurer à l'âme la virilité morale et religieuse (cf. I Cor., III, 2). A un moment donné, le sevrage s'impose. L'époque vient où les fruits doivent répondre à la promesse des fleurs. Il est bon pour l'âme que Jésus, après les caresses empressées des épousailles, semble, apparemment, la délaisser. En lui refusant peu à peu les joies sensibles goûtées jusque-là dans l'amour du Seigneur, il la soustrait, à son insu, à un double péril, également redoutable.

Il y a longtemps que l'auteur de l'*Imitation* l'a proclamé : dans la voie du salut, « il est agréable de chevaucher quand la grâce sert de haquenée. *Satis suaviter equitat quem gratia Dei portat.* » On avance sans heurt et à longues foulées ; on gravit sans peine les pentes du devoir et les sommets de la vertu. Perdant de vue que le mérite en revient à sa monture, l'âme novice est tentée de se complaire vainement dans l'étendue du chemin parcouru, dans ses progrès effectifs et dans ceux qu'elle escompte, en son inconsciente présomption, comme déjà réalisés. Or Dieu est jaloux de Sa gloire et le Christ est « l'humble de cœur. » C'est pour le bien de cette âme aimée qu'Il entend former à Son image, que Jésus paraît s'éloigner.

Il est un autre danger que doit prévenir la soustraction des joies sensibles de la piété. A les goûter, ces joies, l'âme s'en éprend ; elle en devient avide, elle aspire finalement à s'en enivrer. Sans qu'elle s'en rende bien compte, l'orientation de son amour se déplace. Elle en vient à chercher, dans l'exercice de la dévotion, beaucoup moins Dieu lui-même que les douceurs et les consolations de Son service. A les savourer pour la satisfaction qu'elle y trouve, sa sensibilité s'avive, elle s'hypertrophie. Et un jour vient où, sous l'effet d'une boulimie qui s'ignore, elle est exposée à chercher dans le créé un supplément de nourriture, et, après l'aliment, en soi licite, l'illégitime pâture.

Bref, l'égoïsme, tant orgueilleux que sensuel, guette l'âme trop avide des joies et des conso-

lations sensibles de l'union avec Dieu. Et c'est pour cela qu' « il est bon que le Christ s'en aille, » que Jésus retire à cette âme qu'il continue d'aimer le « sentiment » de son union avec Lui. En fait, il ne la délaisse point. Il reste auprès d'elle, en elle, avec son divin Esprit. Il va même lui ménager, avec une plus abondante largesse, les clartés et les énergies célestes de cet Esprit de lumière et de force. Elles lui permettront de traverser, sans s'égarer ni faiblir, les obscurités de « la nuit des sens » et les épreuves purifiantes qui la constituent. L'humilité et le détachement feront leur œuvre, parfois crucifiante, toujours éminemment salutaire. Par ailleurs, la disparition des douceurs et allégresses sensibles n'entraîne point à l'horizon de l'âme éprouvée l'éclipse totale de la joie. Les flots d'une tristesse peut-être intense pourront battre les régions inférieures, celles de la sensibilité. Si cette âme est fidèle, et en dehors de cas exceptionnels où des influences morbides altèrent le jeu des facultés libres, les sommets de cette même âme, sa cime, tout au moins, émergeront, lumineux et chauds, ensoleillés par la joie véritable, celle de l'amitié divine. Cette joie fut celle du Christ ici-bas ; Il l'a léguée à ses Apôtres. Elle naît, dans l'homme, nous l'avons vu, de la foi profonde à la tendresse miséricordieuse de Jésus et de la certitude confiante d'un amour de préférence pour Lui, attesté par l'effort loyal et constant pour harmoniser le libre vouloir humain à Son divin bon plaisir.

* *

Le Paraclet nous est présenté comme investi d'une double mission : la première regarde le monde, la seconde a trait aux apôtres.

« Et quand il sera venu, il fera la preuve des torts du monde, à propos de péché et à propos de justice et à propos de jugement : à propos de péché, parce qu'ils ne croient pas en moi *(Vulgate :* ils n'ont pas cru en moi); à propos de justice, parce que je vais au Père et que (parti) vous ne me voyez plus ; à propos de jugement, parce que le Prince de ce monde est déjà jugé » (8 11).

La difficulté de ce passage est connue. S. Augustin la signalait déjà. Maldonat, un des princes de l'exégèse, au xvi^e^ siècle, relevait avec l'obscurité du texte la multiplicité des interprétations. Cependant, sur les grandes lignes, l'accord semble être fait, de nos jours, parmi les meilleurs commentateurs catholiques de l'Evangile.

Fixons d'abord la portée de certains termes. « Le monde » est à prendre dans le sens péjoratif familier à S. Jean. Il désigne, en général, l'humanité asservie à la convoitise et, par elle, à Satan. Mais ici il s'incarne spécialement dans l'élite dirigeante du peuple juif, qui a poursuivi Jésus de sa haine et de son hostilité. — Le verbe grec rendu dans la Vulgate par *arguet* (convaincra), suppose la démonstration, objectivement irréfutable, d'une donnée de droit ou de fait; mais il n'implique pas nécessairement que l'esprit se rendra devant l'évidence des preuves. L'intelligence pourra subir l'ingérence de la passion et de la volonté, opposées à l'adhésion, y céder ou en triompher.

Entre Jésus et le monde, représenté par l'aristocratie juive, un débat est pendant. Jésus s'est présenté au peuple élu comme l'Envoyé de Yahwèh, le Messie attendu. Il a déclaré qu'il venait parfaire la Loi et donner à la révélation mosaïque le couronnement auquel elle était ordonnée, instaurer le règne de Dieu et promouvoir sa *justice*, dégager le culte du formalisme extérieur et ménager, en tout lieu, au Seigneur des adorateurs en esprit et vérité. — Jaloux de son influence, irrités de ses prétentions doctrinales, déçus par le spiritualisme et l'universalisme du Royaume annoncé, les dirigeants d'Israël ont pris position contre le prophète Galiléen. Ils l'ont traité de *pécheur* (sans pouvoir d'ailleurs le convaincre de péché) et de suppôt de Satan. Ils ont attribué à la puissance démoniaque les prodiges dont le nombre et l'éclat eussent dû les convaincre. Ils s'apprêtent à condamner Jésus au dernier supplice, comme blasphémateur, pour s'être dit le Fils du Dieu vivant et s'être proclamé l'égal de son Père. Ce faisant, ils posent en champions de l'honneur de Yahwèh, en défenseurs des privilèges incommunicables du Dieu unique, seul vrai Seigneur. — Dans quelques heures, le double *jugement* du Sanhédrin et de Pilate enverra le Christ à la croix ; avec sa dépouille inanimée, sa doctrine et ses prétentions paraîtront scellées pour toujours dans le silence du tombeau. Dieu lui-même, qui ne l'a point arraché à la mort et l'abandonne au sépulcre, semble ratifier la sentence.

Vaine apparence ! L'Esprit-Saint doit le montrer entrant dans son rôle d'Avocat *(Paraklètos = advocatus)*, il va faire la preuve que les rôles ont été intervertis : que *le péché est en Israël, la justice en Jésus* et que *le jugement,* en fait, a frappé Satan, dont la mort du Christ a sapé l'empire.

C'est par les Apôtres, dont il sera l'Assistant, que le Paraclet agira. Il éclairera leur esprit, fortifiera leur volonté, guidera leur parole, soutiendra leur courage dans le témoignage qu'ils doivent rendre à Jésus, à sa vie comme à sa doctrine, spécialement à sa résurrection glorieuse ; il autorisera leur affirmation par les prodiges éclatants qu'il multipliera sous leurs mains, à leur voix et jusqu'au seul passage de leur ombre.

Et quand les foules s'extasieront devant les effets de la descente de l'Esprit, en présence de la guérison du paralytique de la « Belle Porte », Pierre au nom des Douze dégagera le sens et la portée de ces merveilles : cette louange du Seigneur en vos langues diverses est l'accomplissement de la prophétie de Joël sur l'effusion de l'Esprit aux jours du Messie... « Que toute la maison d'Israël sache donc avec certitude que Dieu a fait Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez crucifié ! » (Actes, II, 14-36)... « Le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu de vos pères a glorifié son serviteur Jésus que vous avez livré et renié devant Pilate, alors qu'il était d'avis

qu'on le relachât Vous, vous avez livré le Saint et le Juste et vous avez sollicité la grâce d'un meurtrier. Vous avez fait mourir l'auteur de la vie ; mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts : nous en sommes tous témoins. Et c'est à cause de la foi en son nom, que ce nom (invoqué) a raffermi l'homme qui est sous vos yeux. » (Actes, III, 12-26).

Sous ce réquisitoire, nombre d'auditeurs baissent la tête et se frappent la poitrine, répétant au fond de leur « cœur transpercé par ce discours, » le mot du centurion : « Vraiment cet homme était juste. » (Luc, XXIII, 44). « Il était le Fils de Dieu » (Matth., XXVII, 54 ; Marc, XV, 39). Et, s'adressant « à Pierre et aux autres Apôtres : Frères, leur disent-ils, que ferons-nous ? » Et Pierre de repartir : « Repentez-vous... Sauvez-vous de cette génération perverse. » (Actes, II, 37-38, 40). Pénitence donc et conversion, afin que vos péchés soient effacés ! Pénitence, car doivent venir du ciel des jours de repos et de joie ; car doit apparaître de nouveau, envoyé par Dieu, le Sauveur que vous prépare la Providence, le Christ Jésus. Jusque-là vous ne sauriez plus jouir de sa présence, car il doit attendre au ciel l'heure d'universelle restauration annoncée de Dieu par la bouche de ses prophètes. (Cf. Actes, III, 19-21). Dociles à la voix de l'apôtre, cinq mille Juifs ou Prosélytes, en deux fois, reçoivent le baptême. Chez eux la démonstration a porté tout son fruit. Ils se sont reconnus *pécheurs ;* ils se sont engagés, à la suite de Jésus, dans les sentiers de la vraie *justice* et ils espèrent ainsi, à bon droit, échapper à la *sentence vengeresse* de Celui que, suivant le mot de Pierre, « Dieu a établi *juge* des vivants et des morts. » (Actes, X, 42).

L'élite dirigeante, dans son ensemble, ne se laissera pas toucher. Mais au témoignage des Apôtres, aux miracles qui confirment leur parole, les Sanhédrites ne trouvent rien à opposer, rien que les menaces et la violence. (Cf. Actes, IV, 1-22, spécialement 14 ; V, 17-42). L'argumentation du Divin Avocat est, contre eux aussi, péremptoire ; mais leur libre arbitre résiste à l'action du Saint-Esprit. (Cf. Actes, VII, 51-52) ; ils persévèrent dans l'incrédulité qui les a rendus déicides. Seulement le jour n'est pas loin où le sang du *juste* retombera sur eux et sur leurs fils, ce jour où la ruine de Jérusalem, prélude et symbole du *Jugement* suprême, mettra en pleine lumière l'erreur coupable et l'inanité de la sentence qu'ils ont portée contre Jésus-Christ.

L'histoire de l'âge apostolique forme ainsi le meilleur commentaire de la parole du Maître sur le rôle du Paraclet, à l'endroit du monde.

* *

Parallèlement à ce rôle, l'Esprit divin en doit remplir un autre. Celui-ci a trait aux Apôtres auprès desquels une mission doctrinale lui incombe.

« J'ai encore beaucoup de choses à vous dire ; mais vous ne pouvez les porter maintenant » (12). Serait-ce donc que la révélation de Jésus restait jusque-là, quant à sa substance même, incomplète ? Non pas précisément. Il serait difficile, peut-être, d'indiquer des vérités qui ne fussent pas contenues, au moins en germe, dans l'enseignement antérieur du Christ. Mais nombreux étaient les points qui appelaient des éclaircissements ou suggéraient des déductions que la mentalité présente des Douze ne permettait pas au Maître de leur présenter. On peut signaler, à titre d'exemple, les conditions de l'entrée des Gentils dans l'Eglise : pourraient-ils y être admis de plain pied ou devraient-ils passer par le portique de la Synagogue ? formeraient-ils un contingent accessoire dans le Royaume de la Promesse ou devaient-ils s'y substituer en quelque sorte au peuple d'Israël ? Autant de questions dont la solution réclamait soit une révélation nouvelle, soit au moins l'assistance du Divin Esprit.

Il est superflu de multiplier les indications qui justifient la parole de Jésus et en précisent la portée. Mais ne passons pas sans recueillir la leçon morale qui découle de ce mot du Maître. Bossuet l'a formulée excellemment : « Apprenons ici à ménager les âmes. Avec toute son autorité et avec toute la lumière dont il est rempli, Jésus-Christ même se croit obligé à ce ménagement des âmes infirmes ; à plus forte raison les autres hommes doivent-ils entrer dans cette condescendance [1]. » C'est en s'inspirant de la parole et de l'exemple du Maître qu'un Charles de Foucauld se bornera auprès des Touareg à « l'apostolat du service, » et que les missionnaires du Levant éviteront, en général, de mettre les élèves musulmans de leurs collèges en face du devoir présent de la conversion.

« Mais, continue Jésus, quand il sera venu, lui, l'Esprit de vérité, il vous guidera vers la vérité tout entière, car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il entendra et il vous fera connaître les choses à venir » (13). La Vulgate porte : « *docebit vos omnem veritatem,* il vous enseignera toute vérité. » Cette lecture accentue le caractère de révélation nouvelle et souligne davantage la part de l'inédit dans les communications faites aux Apôtres par le Saint-Esprit. Le grec, dont le verbe se rend bien par « conduire, guider, » éveille plutôt l'idée d'une voie, préexistante, que les auditeurs de Jésus sont appelés à suivre jusqu'à son terme sous l'action du Divin Esprit, ou encore l'image d'un domaine intellectuel que les disciples du Maître, toujours sous l'influence du même Esprit, devront explorer dans toutes ses parties et jusqu'à ses derniers recoins. Cette leçon met davantage l'accent sur l'assistance du Paraclet ménageant aux Apôtres — et à leurs successeurs — l'intelligence progressive du contenu intégral de la révélation de Jésus.

Mais, de toute façon, il n'est question ici que de la vérité religieuse et non des sciences profanes ; bien plus, il s'agit de la seule vérité révélée et non

[1] *Méditations*, XXII[e] Jour.

des données de la religion naturelle. Ce n'est point à dire que l'action de l'Esprit-Saint ne se puisse exercer sur ces dernières ou sur les affirmations d'ordre profane ; mais elle n'interviendra jamais qu'en fonction de leur relation avec l'économie de la révélation chrétienne. Celle-ci seule est dans la perspective du contexte.

Jésus spécifie que l'Esprit ne parlera pas de lui-même, de son propre chef. Il dira ce qu'il aura entendu : du Père qui l'envoie à la prière du Christ (XIV, 16-17), du Fils par qui il est pareillement envoyé, d'auprès du Père (XV, 26). Et par là le Sauveur laisse clairement entendre que les révélations de l'Esprit aux Apôtres n'inaugureront pas une économie nouvelle et indépendante, que jamais elles ne se trouveront en contradiction avec son propre enseignement.

Parmi les objets de la science infinie que l'Esprit reçoit du Père et du Fils (avec la nature divine) se placent les événements futurs. Il rentre dans sa mission d'en donner la connaissance aux Apôtres. Ceci se réalisera d'une façon spéciale pour S. Jean, auteur de l'Apocalypse. D'autre part le « don de prophétie, » sans se limiter dans son concept plénier, aux vues d'avenir, les comprend certainement ; il fut un des principaux charismes révélant l'action de l'Esprit-Saint dans la primitive Eglise.

Cette incise jette un jour sur l'étendue de l'assistance doctrinale accordée par le Paraclet aux Apôtres. Elle ne se limite point à une action préservatrice à l'endroit de l'erreur. Elle ne comporte pas seulement la simple mise en lumière des éléments de vérité implicitement formulés dans une révélation antérieure. Elle implique la manifestation première de données vraiment inédites, encore qu'on en pût trouver le germe dans les paroles de Jésus. Bref, elle comprend la révélation proprement dite.

Ainsi envisagée, cette assistance fut propre à l'âge apostolique. Nous le savons par l'enseignement de l'Eglise. Elle proclame, en effet, que le dépôt de la révélation publique a été clos avec la mort du dernier des Apôtres. Cette affirmation, qui trouve ailleurs des points d'appui, cadre avec le texte des versets 13 à 15, où le verbe employé pour l'annonce des choses à venir, revient à deux reprises avec une portée plus générale. Elle s'harmonise de même avec le caractère de tout le passage, où les Douze sont visés d'une façon personnelle et spéciale, comme, du reste, ils le sont dans l'ensemble du fragment complémentaire.

Il n'en va pas de même, semble-t-il, dans les textes du chapitre XIV. Au contraire, la mention explicite de la pérennité de l'assistance du Paraclet (XIV, 16) indique clairement que son rôle persévérera près des successeurs des Apôtres, en vue de maintenir la mémoire et d'éclairer le contenu de la révélation de Jésus (XIV, 15-26).

On le voit : les textes des chapitres XIV et XVI se complètent, encore plus qu'ils ne s'expliquent les uns par les autres. De leur ensemble se dégage l'idée intégrale de l'action doctrinale de l'Esprit-Saint dans l'Eglise. Les applications concrètes de cette action tant auprès des Apôtres eux-mêmes qu'à l'endroit de la hiérarchie et du peuple chrétien se trouvent résumées dans notre troisième Entretien (p. 464). Il semble superflu d'y revenir.

Bornons-nous à quelques réflexions pratiques. L'Esprit-Saint est pour chaque chrétien, à plus forte raison pour tout apôtre, *le Maître intérieur*. Il nous instruit par les clartés qu'il répand dans notre esprit et par les vues qu'il y suscite ; il nous dirige par les attraits et les impulsions qu'il communique à notre volonté dans la double puissance affective et impérative que cette faculté comporte. Son action tend parfois « à nous faire connaître, apprécier, goûter, ou au contraire rejeter et détester, ce que jusque-là nous ne connaissions pas ou nous connaissions mal ». Par exemple, elle nous manifestera le bon plaisir divin sur le choix d'un état de vie, sur le devoir pour nous d'imprimer à notre piété un caractère nouveau, plus d'union intime avec Dieu, un zèle plus apostolique. — D'autres fois, et c'est le cas le plus habituel, le « Maître intérieur » se borne à « illuminer pour nous, à rendre savoureux pour nous, une vérité ou un attrait spécial déjà possédés. Ou encore le Saint-Esprit obnubile pour nous une illusion, une chimère, une erreur déjà reconnue comme telle par nous mais encore spécieuse et dangereuse ; il nous dégoûte d'attraits et d'instincts charnels déjà repoussés, dépassés, combattus, mais encore redoutables et violents. Cette seconde façon d'enseigner ses fidèles est le fond même de la direction du Maître intérieur ».

Quelle que soit la nature de son action, ce Maître divin a droit à notre fidélité. Lui être fidèle, « cela signifie : vivre ordinairement assez recueilli pour l'entendre et l'écouter ; vivre dans une habitude et une volonté de docilité au bien vu, de sorte qu'on ne résiste pas à la voix du Maître dès qu'elle est reconnue pour sienne[1]. »

Mais il importe de ne point se méprendre sur l'origine des clartés ou des inspirations, et de ne pas prendre pour parole divine la voix de la nature ou celle de Satan déguisé en ange de lumière. Un contrôle s'impose. Pour nous permettre de l'exercer, Jésus, dans son entretien suprême, nous a fourni un double critère.

D'abord, l'Esprit reçoit du Fils ce qu'il nous fait connaître ; il continue l'œuvre du Christ ; son enseignement tend à nous donner la pleine intelligence de la révélation de Notre-Seigneur. Donc toute vue, toute impulsion intérieure qui n'est point en harmonie avec l'Evangile, avec ses doctrines, ses préceptes, son esprit, doit être tenue pour erronée ou périlleuse et partant être rejetée.

En second lieu, c'est aux Apôtres avant tout et à ceux qui ont mission officielle de continuer leur tâche, que l'assistance de l'Esprit-Saint fut pro-

[1] P. Léonce de Grandmaison, *Ecrits spirituels*, I, 46-47 ; lire aussi 48 à 51.

mise au Cénacle. Nous savons, par l'assurance donnée à Simon-Pierre le soir du Jeudi Saint, que cette assistance garantit l'infaillibilité aux enseignements définitifs du Magistère authentique, agissant dans la plénitude de son autorité doctrinale. Nous savons, par l'affirmation expresse du Maître, qu'il nous impose à l'endroit des divers représentants du Magistère, le devoir d'une docilité, plus ou moins stricte et étendue suivant la mesure que comporte leur mission : « Qui vous écoute, m'écoute. » (S. Luc. x, 16). Par conséquent, les idées, les inspirations, fussent-elles collectives, qui ne cadrent pas avec les enseignements et les lois, avec les pensées et les directions de la Sainte Eglise, envisagée dans les dépositaires de son autorité suprême, doivent apparaître au vrai disciple du Christ à tout le moins comme suspectes et, suivant les cas, être immédiatement écartées ou soumises à une rigoureuse quarantaine.

L'Evangile, d'une part, et l'Eglise, de l'autre, balisent ainsi, par une double ligne de signaux et de bouées, à travers les écueils de la vie spirituelle, un chenal large et sûr où nous pouvons, sans crainte des récifs, livrer notre âme au souffle authentique du Divin Esprit. Mais pour écarter plus efficacement encore tout péril individuel de naufrage, nous agirons sagement en nous assurant le concours habituel d'un pilote avisé et prudent dans la personne d'un directeur docte et pieux, investi du sacerdoce de Jésus et rattaché de la sorte à la lignée des Apôtres.

Il nous reste maintenant à dégager brièvement la portée des versets 13 à 15 au point de vue de la théologie Trinitaire. Voici d'abord la teneur des deux derniers : « Celui-là me glorifiera ; car il prendra du mien et vous le fera connaître. Tout ce que le Père possède est mien ; voilà pourquoi j'ai dit qu'il prend du mien et vous le fera connaître » (14-15).

Le Saint-Esprit glorifiera le Fils comme le Christ a glorifié son Père. Il le fera par cela même qu'il communiquera aux Apôtres une science, une vérité qui sont en lui reçues du Fils, et qu'il entendra de la sorte compléter la révélation de Jésus. Toutefois cette science, cette vérité que l'Esprit reçoit du Fils, celui-ci les tient lui-même du Père en vertu de l'identité de leur nature. « Et c'est pour cela que Jésus dit plutôt : *il prendra du mien* : que de dire : *il prendra de moi* [1]. »

On le voit déjà par ce trait : le rôle de l'Esprit par rapport au Fils offre un parallélisme frappant, relevé par S. Athanase, avec celui que le Fils remplit à l'endroit du Père. Jésus proteste, à maintes reprises, qu'il ne dit et ne fait rien de lui-même (v, 19, 26, 30 ; VIII, 26, 28 ; XII, 49 ; XIV, 10, 24 ; XV, 15) ; l'Esprit ne parle pas de son chef et il fait connaître ce qu'il a entendu et reçu (XVI, 13-15). Le Verbe fait chair est le témoin du Père et le révélateur des mystères de sa vie intime (I, 18 ; III, 11) ; l'Esprit de Vérité rendra témoignage au sujet du Christ (XV, 26). Le Fils est venu ici-bas, nous l'avons dit, pour glorifier son Père (XIV, 13 ; XV, 8 ; XVII, 4) ; l'Esprit-Saint doit glorifier Jésus (XVI, 14). Le Christ se présente comme l'envoyé du Père (XIV, 24 ; XV, 21) ; il annonce, d'autre part, qu'il enverra le Paraclet, l'Esprit assistant et défenseur (XV, 26, XVI, 7) [1].

« Jésus-Christ l'envoie, écrit Bossuet, mais par quelle autorité, si ce n'est par l'autorité de principe et d'origine ? Car il ne peut y en avoir d'autre entre les Personnes divines [2]. » L'analogie des relations entre le Père et le Fils, d'une part, entre le Fils et l'Esprit, d'autre part, s'explique donc par ce fait que l'Esprit-Saint procède du Fils, de même que le Fils procède du Père.

Mais, comme le note excellemment le R. P. Lebreton *(loc cit.)*, « cette analogie comporte des différences essentielles : la filiation caractérise les relations du Père et du Fils, elle n'apparaît jamais dans la théologie de l'Esprit. Le Père est l'unique principe du Fils ; il n'en est pas ainsi du Fils vis-à-vis de l'Esprit : le Fils envoie l'Esprit-Saint, mais de la part du Père (littéralement : d'auprès de lui) ; c'est du Père qu'il reçoit tout ce qu'il donne à l'Esprit » et c'est de lui encore « qu'il a pris de le produire. » (Bossuet, *l. c.)*. Et c'est pourquoi, bien que procédant à la fois du Père et du Fils, l'Esprit n'a point en eux un double principe, mais un seul, suivant l'enseignement du dogme catholique. « Toute cette doctrine se résume bien dans la vision symbolique de l'Apocalypse, XXII, 1 : « Un fleuve d'eau vive, brillant comme le cristal, procédant du trône de Dieu et de l'Agneau. » (Lebreton, *l. c.)*.

« Voilà la doctrine de l'Eglise catholique, et la tradition des Saints. Je la reçois. J'adore cette vérité... » « C'est la matière de notre foi ; nous le croyons ; c'est le sujet de notre espérance ; nous le verrons ; c'est l'objet de notre amour ; car aimer Dieu c'est aimer en unité le Père, le Fils, et le Saint-Esprit ; aimer leur égalité et leur ordre ; aimer, et ne point confondre leurs opérations, leurs éternelles communications ; leurs rapports mutuels, et tout ce qui les fait un en les faisant trois ; parce que le Père, qui est un, et principe immuable d'unité, se communique sans se diviser. Et cette union nous est donnée comme le modèle de la nôtre [3]. »

[1] Bossuet, *Méditations*, XXVe Jour.

[1] Cf. Lebreton. *La Vie et l'Enseignement de Jésus-Christ Notre-Seigneur*, II, 297-298.
[2] *Loc. cit.*
[3] Bossuet, *Méditations*, XXVe Jour.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 3 octobris 1934.

EUG. LINDECKER, *Vic. gén.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

MOINS CHER ou pas plus cher qu'ailleurs
MIEUX FAIT en tous cas, coupe renommée
SOUTANES & Douillettes sur mesures.
Demandez notre feuillet **A** d'échantillons gratis.
Essayez, vous jugerez ! Tous vêtements de ville et de chœur. Sous-vêtements. — Bonneterie.

CHASUBLERIE -- ORFÈVRERIE
BRONZES, FLEURS ARTIFICIELLES — LINGERIE D'EGLISE
DENTELLES POUR AUBES ET ROCHETS
TAPIS — AMEUBLEMENT
Adressez-vous en confiance à

Laurent OLIVA Magasins et ateliers : 59 et 59bis, rue Bonaparte **PARIS**
Dessins, devis gratis

PAS de STENCILS
pour imprimer avec
La Géline

Tous les originaux, même dactylographiés, sont établis sur du papier ordinaire. — Appareil à partir de 35 fr
Tous renseignements sont fournis gratuitement et sans engagement, par le fabricant :
Auguste NARDI, 43, rue Picot, Toulon (Var).

VITRAUX D'EGLISE
A. JACQUI
Francheville le Haut RHONE

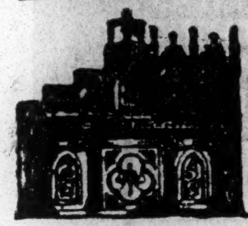

Gde Marbrerie " Ste Jeanne d'Arc "
L. BARRAU
Lauréat de l'Ecole des Beaux-Arts Toulouse-Paris R. C. Toulouse 497 A.
29, Allée Alphonse-Peyrat, TOULOUSE (Hte-Garonne).
Mobilier religieux, plaques commémoratives, marbres, pierre, autels, chaires à prêcher, appuis de communion, statues, chemins de croix.
Travaux artistiques. — Prix très réduits.

PÉTROLE - AIL - ESCARGOT
Les cures remarquables du DIABÈTE par le pétrole ; de l'ARTERIOSCLÉROSE par l'ail ; de la TUBERCULOSE par l'escargot, retiennent actuellement l'attention du corps médical. L'exposé de ces méthodes est adressé gratis par les Laboratoires des Phocéens, NICE (Alpes-Maritimes).
Remise 30 % à MM. les Membres du Clergé.

LA CONSTIPATION
crée un empoisonnement lent, continu, de l'organisme, provoquant la congestion du foie, le surmenage du rein, d'où : furoncles, migraines, dépression nerveuse, langue sale, haleine mauvaise, teint bilieux, hémorroïdes, digestions difficiles, idées noires, irritabilité, manque de sommeil, rougeurs, maladies de peau, vieillesse prématurée.
Le JUBOL est un laxatif-dépuratif végétal idéal, antibilieux, antifermentescible, antiglaireux. Il assure des selles régulières, nettoie l'estomac, l'intestin, évite l'embonpoint, supprime l'obésité, guérit la constipation, sans coliques Un comprimé le soir suffit.
Communications à l'Académie de Médecine et à l'Académie des Sciences.
GRATUIT *Demandez au Service A. C. 1 l'envoi de la brochure "la Constipation" par le Dr Ducas.*
Les 25 comprimés 4.25, fo 4,50. Le triple flacon 10 fr.
CHATELAIN, fournisseur breveté du Vatican, 2, R. de Valenciennes, Paris, et ttes phcies.

HUILE DE SANCTUAIRE
Marque " Noël "
La meilleure des huiles pour la lampe du Saint-Sacrement
Economie : Très faible consommation.
Commodité : 2 semaines sans s'éteindre.
Agrément : Pas de fumée, pas d'odeur.
Sécurité : Pas de risque d'incendie.
Garantie absolue : Tout envoi ne donnant pas satisfaction est repris ou échangé sans discussion.
Prix. — Par bidons de 10, 15, 20 lit. frs 7.00 le litre
Estagnons avec robinet 30 à 35 » » 6,70 » »
» » » 50 à 60 » » 6,55 » »
Franco de port et d'emballage. Paiement au gré de l'acheteur. S'adresser au fabricant :
Alphonse LOMBARD Fils -- Salon de-Provence

Ch. CHAMPIGNEULLE
Vitraux & Chemins de Croix d'Art
MAISON FONDÉE A METZ EN 1832
96, Rue Notre Dame des Champs
Paris. Danton, 4965

Les plus hautes récompenses
Les plus précieuses références